

Rédaction et administration :

MARTIGNY

Téléphone 026 / 6 10 52  
Chèques postaux 11 c 52

ABONNEMENTS

Six mois Fr. 8,—  
Une année Fr. 15,—  
Une année, étranger Fr. 20,—  
Avec assurance-accid. pour 2 personnes :  
Six mois Fr. 9,65  
Une année Fr. 18,30  
Organe officiel de l'Association cantonale  
valaisanne de football et d'athlétisme

# Le Rhône

Journal valaisan indépendant paraissant le lundi, le mercredi et le vendredi

PUBLICITÉ

Annonces le mm. 13 ct.  
Réclames » 30 ct.  
Morlaires » 30 ct.  
Supplément pour emplacements prescrits

Régie des annonces

Pour le Valais romand (de Sierre à Saint-Gingolph) :  
Le Rhône, Martigny (tél. 026 / 6 10 52)  
Pour le reste de la Suisse :  
Publicitas S.A., Sion (tél. 027 / 2 12 36)  
et toutes ses succursales en Suisse

Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

## Le monde arabe : puzzle ou poudrière ?

« Les huit prochaines semaines seront la période la plus grave de l'histoire du Proche-Orient ». Ainsi s'exprime un hebdomadaire du Caire sous la plume d'un ami personnel de Nasser. Il songe évidemment au dénouement du conflit égypto-israélien.

Mais, quel que soit ce dénouement, il est permis de croire que les pays du Levant n'apporteront aux fanfaronnades de Nasser qu'un écho platonique et que les efforts de leurs gouvernements consisteront surtout à donner à leur neutralité la forme la plus rentable.

Depuis l'affaire de Suez et la publication du plan Eisenhower, le Proche-Orient est devenu, à la fois, le banc d'épreuve de la solidarité occidentale et l'enjeu principal de l'antagonisme entre le monde libre et le bloc soviétique.

Mais, après les déclarations de M. Dulles reléguant au rang de ce qu'il appelle « un colonialisme périmé » la politique de la France et de l'Angleterre dans ces pays, la compétition ne met plus aujourd'hui face à face que Moscou et Washington.

L'Angleterre lâche, les uns après les autres, toutes ses positions dans le Proche-Orient. Les pays de l'alliance de Bagdad, dont elle fut l'instigatrice, l'ont écartée de leur récente conférence — ce fut, dirent-ils, la sanction de son comportement dans la campagne de Suez. Aujourd'hui, il lui faut lutter sur le terrain — et demain sans doute devant l'ONU — contre les prétentions du Yemen, état féodal et esclavagiste, sur le protectorat d'Aden.

### La valse des dollars

Jamais chute de prestige ne fut plus rapide ni plus spectaculaire.

Mais, pour être juste, il faut reconnaître que les Etats-Unis ont tout fait pour la précipiter.

Non seulement par le désaveu retentissant qu'ils ont infligé à l'intervention franco-britannique en Egypte, mais encore et surtout par les encouragements qu'ils dispensent, sous la forme d'aide financière, aux gouvernements qui se détachent de l'allégeance anglaise.

Ils vont ainsi verser à l'Arabie séoudite, pour lui permettre de boucler son budget, vingt-cinq millions de dollars. Et, grâce à cette allocation, elle se propose de financer, avec l'Egypte et la Syrie, « l'aide fraternelle » à la Jordanie, ce qui, en retour, permettra à celle-ci de se dégager de l'alliance anglaise ! On conçoit l'amertume des milieux londoniens.

Le cheminement des dollars dans le Proche-Orient est d'ailleurs un mystère, même pour les milieux américains. Lors de la discussion du plan Eisenhower prévoyant un fonds de quatre cent millions de dollars pour engager, dans cette région, la lutte contre le communisme, une sous-commission de la Chambre des représentants a dénoncé le caractère « anarchique » et le « gaspillage » des fonds alloués à l'Irak — autre alliée de l'Angleterre ! « Ces crédits, dit la sous-commission, semblent être venus on ne sait d'où et ne reposaient sur aucune évaluation des besoins de l'économie irakienne ».

Derrière ces étranges manœuvres se profile la rivalité, plus âpre que jamais, entre l'Iraq Petroleum Co, mise à mal par le blocage du canal et les sabotages de la Syrie, et l'Aramco, qui cherche à tirer de la crise actuelle de nouvelles sources de profit.

Nous assistons sans doute à la dernière phase, mais non la moins violente, de cette guerre du pétrole, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire mondiale de ce demi-siècle. Demain, c'est autour des gisements d'uranium que la bataille reprendra.

### La peur d'Israël

En attendant, le monde arabe dispose, grâce à la méfiance des Occidentaux, de moyens de pression ou de chantage revêtant tantôt la forme de brutales mises en demeure, tantôt celle de sondages hypocrites.

Bien entendu, on ne saurait trop répéter que son unité et sa solidarité sont fictives : les différences d'évolution politique et économique, les luttes dynastiques, les visées annexionnistes des uns, les irrédentismes ethniques ou religieux des autres, les condamnant à ne manifester leur solidarité que sous un aspect négatif : à l'heure actuelle, le seul lien qui les unisse est la peur d'Israël.

Mais le plan Eisenhower exerce aujourd'hui sur eux une action catalytique dont les effets sont curieux à observer.

Au plus fort de la crise égyptienne, en novembre dernier, les huit pays arabes, réunis à Beyrouth, avaient fait bloc pour se déclarer en état de « légitime défense » contre les puissances intervenantes.

Or, le plan américain suscite chez eux deux réactions bien distinctes.

L'une s'est manifestée à la Conférence du Caire, où l'Egypte, la Syrie, l'Arabie séoudite et la Jordanie — se présentant superbement comme les « Quatre Grands arabes » — ont condamné la doctrine américaine et généralement toute ingérence étrangère. On a vu plus haut ce que valait cette noble intransigeance : les vingt-cinq millions de dollars octroyés par l'Amérique à l'Arabie, et acceptés (pour ne pas dire sollicités) par elle !

L'autre réaction, plus réaliste, plus honnête, a été celle de la Conférence d'Ankara, où les quatre Etats musulmans de l'alliance de Bagdad (qui ne compte qu'un membre arabe, l'Irak) ont déclaré fort acceptable le plan Eisenhower et se sont mis en posture de bénéficiaires éventuels.

Sans doute, à Ankara comme au Caire, l'unanimité s'est faite pour adresser à Israël l'injonction de se replier sur les frontières d'armistice. C'est le seul point de concordance entre les deux conférences. Il a un caractère rituel.

### La relève américaine

Mais, ce qui donne la mesure de la subtilité du jeu oriental, c'est que, sans s'être concertés, les Quatre du Caire et les Quatre d'Ankara ont envoyé, dans le même temps, un émissaire à Washington. L'un n'était autre que le roi Saoud, d'ailleurs invité par Eisenhower et l'autre le prince héritier d'Irak, Abdul Illah.

Gros succès pour le gouvernement américain, qui a un pied dans un camp et un pied dans l'autre, et auquel l'occasion est ainsi offerte de montrer que le temps est définitivement révolu où sa politique orientale prenait ses mots d'ordre à Londres.

En même temps, certitude pour Israël, de voir le Département d'Etat se désintéresser de son sort, s'effacer derrière la cauteleuse personnalité de M. Hammarskjöld et les résolutions nègre-blanc de l'ONU.

Moralité : les quatre cent millions de dollars mis sur la table par M. Eisenhower pour venir en aide aux peuples du Proche-Orient ne seront pas longtemps à trouver preneurs ; l'Egypte elle-même, par la bouche de Nasser, a désapprouvé le plan américain, mais en laissant entendre que, s'il n'était pas assorti de conditions politiques, on pourrait peut-être l'examiner.

A moins, bien entendu, que la Russie mette une surenchère.

Le monde oriental a été longtemps livré à la rivalité franco-anglaise. A celle-ci succède la compétition anglo-américaine. Demain, l'Amérique et la Russie resteront seuls en lice.

Virtuose du double jeu, les dirigeants arabes ont de belles perspectives devant eux.

Albert Mousset.

## Restons toujours pareils à nous-mêmes !

Les bonnes histoires caudoises, ont pour vedette, ce Jean-Louis, toujours le même, et notez-le avec l'accent du terroir, cela vous donne un air particulier qui n'est pas à dédaigner !

C'est en pensant à ce fameux Jean-Louis, sans doute, que mon brave ami Bernard, m'accostait récemment à la descente du train, dans une sympathique gare de notre pays rhodanien.

Figurez-vous, que nous avions accompli le même trajet, sans nous rencontrer avant de monter dans notre compartiment, et sans le savoir, nous avons fait de nombreux kilomètres, presque côte à côte.

Notre serviteur n'avait pas trouvé le temps long, admirant le paysage, les braves gens qui bricolaient dans la campagne ou lisant la feuille locale. Tandis que mon pauvre Bernard, avait eu la malchance d'être « coincé » entre deux bonnes femmes qui ne perdirent pas leur temps en bavardages. Elles parlèrent, de tout et de rien, comme le disent malicieusement nos amis de Radio-Genève, Placide et M. Griboille, dans leur chronique du lundi, à 13 heures...

Où, vraiment, tu es resté le même qu'autrefois, me dit en me donnant une tape sur l'épaule ce sacré Bernard, qui avait les nerfs à fleur de peau, au terme de son petit voyage. Allons, ne restons pas ici, il fait frisquet. Et entrons dans ce petit café, rajoué, raffraichi. Rien ne presse de liquider nos affaires : nous avons toute une journée devant nous et nos compagnes ne se mettront pas martel en tête, si à midi sonnait, nous

ne franchissons pas le seuil de notre logis. Pour une fois, que nous sommes libres de nos mouvements et de nos actions, profitons de l'aubaine...

Bras dessus, bras dessous, nous entrons chez Paul, où le maître de céans, nous accueillit avec une cordiale poignée de main et... un fameux nectar, de provenance valaisanne, bien sûr, ce qui ne gêne rien à la joie du recevoir. Bien au contraire, il vous a un fameux goût de riciens-y, auquel les connaisseurs ne se gênent pas le moins du monde de faire honneur...

Les affaires de famille, les soucis qu'inspirent les prochaines élections, ne furent pas oubliés. Quoique n'étant pas du même clan politique et philosophique, nous ne nous sommes jamais querellés à ce sujet, estimant que du choc des idées peut jaillir la lumière.

Et bientôt, les heures ont passé... trop vite, je vous l'assure. C'est à regret qu'il fallut interrompre le dialogue, si anémique et toujours pacifique. Voistu, me dit mon candidat-député, à l'heure des adieux, tu es un bon type, même si parfois tu es têtue comme un Valaisan, pour ne pas dire... muet ! Allons, ne prends pas cette boutade au pied de la lettre, tu sais bien que j'aime taquiner et que je supporte sans broncher les flèches parfois acérées que tu me décoches. Philosophes dès notre venue en ce monde, restons-le toujours afin de poursuivre joyeusement et sereinement notre route. Et surtout, ne crains rien, si bientôt, je serai élu à la Diète tu auras un ami et un protecteur qui saura le reconnaître à l'occasion... al.

## ECHOS ET NOUVELLES

### La seule partenaire aux dominos

A Chicago, Benjamin Rogers, 74 ans, épouse Sarah Balis, 78 ans, parce qu'elle est la seule partenaire valable aux dominos qu'il ait rencontrée au cours de sa vie. A Chicago encore, eu égard à l'ivrognerie de son mari, le tribunal accorde le divorce à Mme Rhum et l'autorise à reprendre son nom de jeune fille, Cork, c'est-à-dire Bouchon.

### Le premier dictionnaire coréen

Après dix ans de travail, vingt lettrés de la Corée du Sud viennent de terminer la confection d'un dictionnaire rassemblant tous les mots utilisés par les Coréens, dialectes compris.

Ce dictionnaire publié grâce à un don York comportera 3000 pages et six volumes.

### Supprimons ces signaux d'alarme

Le gouvernement indien veut supprimer le signal d'alarme dans les chemins de fer. L'an dernier il a été tiré 43.000 fois et, dans 87 % des cas, par des usagers qui voulaient descendre en dehors des arrêts ou « exprimer leur mécontentement ».

### Contraintes et... guépière

A Sydney, au cours d'une conférence sur les contraintes imposées aux femmes par une législation archaïque qu'on forge les hommes, la conférencière, Mrs Christiane Brand, s'évanouit, victime d'une guépière trop étroite.

### Un spécialiste !

Lettre de lecteur au « Catholic Herald » : « Ayant été au service du gouvernement égyptien et ayant traversé le canal de Suez à la nage, je serais heureux de donner un avis autorisé. »

## Le coût de la vie continue à monter

(Communiqué de l'Observatoire monétaire suisse à Thoune)

Index janvier 1956 . . . . 172,6  
Index décembre 1956 . . . . 177,4

En 1956 notre franc fut donc dévalué de 4,8 points ou 2,78 %. Le Conseil fédéral n'a pas réussi à arrêter la hausse furtive. Au milieu de l'année, environ, il a convoqué plusieurs fois les représentants des associations faitières de l'économie nationale pour remédier au mal. Le résultat fut nul : la hausse continue sa progression furtive. Il ne fallait pas s'attendre à autre chose, parce qu'on voulait intervenir du côté du prix et du salaire. On ne peut guérir un mal en traitant les effets ; il faut en saisir les causes. Les causes de la formation des prix sont l'offre et la demande, ce qui veut dire la marchandise et l'argent. Notre influence sur la quantité des marchandises est médiocre ; sur ce plan, les conditions météorologiques, les voies de transport et les inventions ont plus de pouvoir que les limitations officielles du commerce. Mais nous avons une influence du côté de l'argent : sur sa quantité et sur sa circulation.

Les moyens appliqués pour diminuer la demande, à savoir la restriction du crédit et la stérilisation d'argent, ont en effet suffi pour arrêter la chute de l'intérêt, mais nullement pour arrêter la montée de l'index. La

### Passer des week-ends à New York

Dans deux ans, les premiers des 242 avions à réaction, commandés aux constructeurs américains par les plus grandes compagnies du monde, seront prêts à prendre leur vol.

Les compagnies aériennes mondiales ont joué les appareils à réaction gagnants. On ne peut s'en étonner quand on sait que ces appareils peuvent atteindre une vitesse de 960 kmh., c'est-à-dire 400 kmh. de plus que les avions à moteur ordinaire. La rentabilité des appareils augmentant avec leur vitesse, les compagnies ont tout intérêt à adopter un appareil capable d'assurer trois traversées de l'Atlantique dans le même temps ou un avion ordinaire n'en fait que deux. Les avions à réaction sont capables de voler 6000 km, à pleine charge, soit un gain de 800 km. sur la plupart des avions actuels. Les plus gros avions normaux transportent 90 passagers assis, le Boeing transcontinental en transportera 146.

Mais tous ces avantages ne vont pas sans inconvénients. Le bruit assourdissant des réacteurs, par exemple, devra être considérablement réduit par des silencieux efficaces, les pistes d'envol des aérodromes devront être agrandies, le contrôle du trafic aérien deviendra d'une précision et d'une rigueur absolues.

L'apparition des appareils à réaction dans l'aviation commerciale va provoquer une véritable révolution... et nous pourrons bientôt aller à New York, comme nous allons aujourd'hui à Londres, pour le week-end !

comparaison suivante montre que l'augmentation actuelle de l'intérêt est insignifiante en face de la diminution du pouvoir d'achat : le petit épargnant reçoit 0,02 % d'intérêt de plus (selon le bulletin de la Banque Nationale) ; son dépôt, par contre, a perdu 2,78 % de son pouvoir d'achat. Même le porteur d'obligations fait encore une mauvaise affaire avec son augmentation d'intérêt de 0,69 %. Tous les épargnants doivent être protégés contre la diminution du pouvoir d'achat.

Pour cette raison la demande doit être plus fortement amoindrie. A quoi sert-il de stériliser un milliard d'argent et d'en pomper simultanément un milliard dans la circulation ?

L'effet de la première mesure est annulé par la seconde ; ce qu'on prend d'une main, on le donne de l'autre. Il faudrait d'abord, par une poussée de l'escompte, réprimer la circulation et arrêter l'index. Alors l'émission d'argent devrait enfin être diminuée. Il va de soi que la force et la durée d'application de ces moyens ne doivent aller que jusqu'au moment où l'index veut tomber.

L'augmentation du renchérissement éveille déjà la convoitise de ces gens qui ne veulent pas se contenter de l'honnête rétribution de leur travail, mais qui exigent du crédit pour accaparer des marchandises et des terres et pour les revendre plus cher sans travail quelconque. Déjà de tels mercantis réclament plus de crédit pour pouvoir s'enrichir aux dépens de la population ouvrière et des rentiers. Cependant M. le Dr Schweger, chef de la Banque nationale suisse, les a bien dévoilés, en disant dernièrement à Zurich, devant la Société économique, qu'il n'est pas correct de placer l'avantage de quelques personnes ou groupes au-dessus de l'avantage général de notre peuple et de notre économie. Une telle réflexion est raisonnable et patriotique. Qui l'empêche de la mettre à exécution ?

### Les prix avant et après Suez

A la suite de l'embouteillage du canal de Suez et de la destruction de pipelines, les prix d'une grande série de marchandises importantes ont augmenté de manière sensible. Ceux du mazout notamment ont fait un énorme bond en avant et les consommateurs supportent pour ainsi dire entièrement les conséquences de la hausse. En revanche, ces événements n'ont eu que très peu, parfois même aucune influence sur l'évolution des prix de détail des denrées alimentaires.

Dans l'ensemble, les intermédiaires ont répondu, jusqu'à maintenant, à l'attente des consommateurs et ils contribuent par leurs réserves à la stabilisation des prix.

Raphaël LERYEN Martigny-Ville  
Traite toutes les branches d'assurances  
Bureau : Bât. des Messageries - Tél. 6 19 67

## BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Tél. 6 12 75 — Compte de chèques postaux 11 c 1000

Capital et réserves : Fr. 2.000.000,—

Crédits commerciaux — Crédits de construction — Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes  
Dépôts à vue ou à terme en compte courant — Carnets d'épargne — Obligations à 3 et 5 ans  
Gérance de titres

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS  
CARROSSERIE SIERRE & SION

GRIOTTINE  
Liquor de grande classe  
au jus de fruit MORAND  
MARTIGNY



## Communiqués officiels

### ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL ET D'ATHLÉTISME

Sion, avenue de Tourbillon - Chèques postaux 11 c 782  
Adresses officielles : Correspondance : Comité central de l'ACVFA, pour adresse René Favre, avenue de Tourbillon, Sion.  
Télégrammes : ACVFA, Sion.  
Tél. : Président, Sion 027 / 2 16 42 ; Secrétaire, Sion 027 / 2 25 77

#### Communiqué officiel N° 25

1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 27 JANVIER 1957, CHAMPIONNAT CANTONAL. Coupe valaisanne (quarts de finale) : Saint-Maurice I-Fully I 4-2 ; Muraz I-Sion II renvoyé.

2. INSCRIPTIONS D'ARBITRES. Le nombre des arbitres valaisans, à la disposition de notre association pour assumer, dans des conditions normales, l'arbitrage des matches organisés, est encore et toujours des plus déficients.

Devant cette situation critique, nous adressons un appel pressant à tous les clubs en les invitant à se conformer plus strictement à leurs obligations, édictées par l'ASFA, pour le recrutement d'arbitres et, en conséquence, à contacter immédiatement toutes les personnes qui seraient aptes et accepteraient de remplir à l'avenir cette fonction.

Pour déjà préparer la prochaine saison, nous désirons que ces démarches soient entreprises sans retard, fin que les noms des personnes qui seraient réservées comme futurs arbitres puissent nous être communiqués pour le 10 février 1957. Ceci pour nous permettre de convoquer encore ces candidats pour une causerie qui sera organisée avant la reprise du championnat.

Pour terminer, nous devons également à ce sujet attirer tout spécialement l'attention des clubs qui n'auront pas inscrit d'arbitre et que, pendant le cours normal des matches de championnat, il ne nous sera pas possible, lorsque leurs équipes seront libres selon les dispositions du calendrier, de leur accorder des arrêts pour des matches amicaux éventuels et, par là, de refuser de telles demandes.

Nous comptons donc sur la compréhension et la bonne volonté de chacun pour satisfaire à cette exigence dont le caractère d'urgence s'impose.

Le Comité central de l'ACVFA :  
Le président : René FAVRE.  
Le secrétaire : Martial GAILLARD

## FOOTBALL

#### Sport-Toto N° 23

##### Nos pronostics

1. Arsenal-Sheffield Wed.	1 1 1 1 1 1 1 1
2. Aston Villa-Leeds United	1 x 2 2 1 2 1 x
3. Burnley-Newcastle United	1 1 1 1 1 1 1 1
4. Cardiff City-Birmingham City	x 2 2 1 2 2 1 2
5. Charlton Athletic-Blackpool	2 2 x 2 2 2 2 2
6. Chelsea-West Bromwich	1 x 1 1 1 1 1 1
7. Luton Town-Tottenham Hot.	2 2 2 2 2 2 2 2
8. Manchester City-Manchester Un.	2 2 2 2 2 x x x
9. Preston N. E.-Portsmouth	1 1 1 1 1 1 1 1
10. Wolverhampton-Bolton Wan.	1 1 1 1 1 1 x 1
11. Bristol Rovers-Bristol City	1 1 1 1 1 x 1 1
12. Sheffield Un.-Blackburn Rovers	1 1 1 x 2 1 x 1

#### Concours N° 23

Gains : 12 points Fr. 1017,30 ; 11 points Fr. 40,15 ; 10 points Fr. 4,20.  
Prix de consolation No 18, 36 points, Fr. 59,20.  
Délai de réclamation : 6 février pour 12 points ; 12 février pour 11 et 10 points.

## TIR

### La Société valaisanne des matcheurs a bien travaillé en 1956

Présidée avec compétence et dévouement par M. Oscar Rey-Bellet, de Saint-Maurice, la Société valaisanne des matcheurs peut particulièrement être fière des résultats réalisés en 1956.

En effet, alors qu'il n'y a que quelques années, le Valais faisait figure de parent pauvre dans le domaine du tir de match, aujourd'hui, par contre, on doit reconnaître qu'il s'y est acquis une place honorable puisque le canton peut aligner aux deux distances un certain nombre de tireurs aptes à conquérir la grande maîtrise à coup sûr (ou presque).

D'ailleurs, sur les huit tirs cantonaux organisés l'an dernier en Suisse, nombreux sont les matcheurs du Vieux-Pays qui ont conquis la médaille de maîtrise avec succès, et nous ne citons comme exemple que Joseph Farquet, de Martigny-Ville, au Tir cantonal vaudois de Nyon.

Or, l'activité de la Société valaisanne des matcheurs durant l'année 1956 a été consacrée plus spécialement à l'entraînement et à la formation de nouveaux matcheurs, à la formation des équipes pour le match intercantonal Genève-Vaud-Valais ainsi qu'au championnat cantonal.

Le match intercantonal a eu lieu au stand de Véroliet (Saint-Maurice) le 1er juillet. Excellemment organisé grâce à la collaboration des sociétés de tir locales « Le Noble Jeu de Cible » et les « Tireurs à la Carde », cette joute pacifique obtint un grand succès. Nos hôtes et as tireurs vaudois et genevois furent unanimes à dire leur grande satisfaction que leur procura cette journée, dont le souvenir leur restera longtemps. Les deux équipes valaisannes s'y étaient brillamment comportées puisque celle à 50 mètres obtenait la première place et celle à 300 mètres la seconde.

Voici d'ailleurs ce classement : 50 mètres : Valais, 513,80 ; Vaud, 510,37 ; Genève, 506,20.

300 mètres : Vaud, 508,70 ; Valais, 503,71 ; Genève, 481,28.

Comme la réputation des équipes vaudoise et genevoise est solidement établie, on ne peut donc se réjouir à la fois et des progrès de nos matcheurs et de leur victoire. Souhaitons en conséquence qu'ils puissent continuer dans cette voie pour l'honneur de leur canton.

## HOCKEY

### Lausanne sera-t-il rejoint par Martigny ?

La belle victoire remportée par Martigny à Viège, sans mettre directement en danger la position du HC Lausanne, l'oblige quand même à attendre le résultat de son dernier match avant de fêter le titre de champion romand en LN B.

Cette ultime rencontre opposera les Vaudois aux Servettiens, ce soir, mercredi, à Genève. A l'aller, les Genevois furent battus par 15 à 3. Si nous prenons ce succès comme critère pour le match retour, il est évident que Lausanne ferait nettement figure de favori. Mais on sait dans quelles conditions difficiles les visiteurs doivent évoluer au Pavillon des sports genevois et, pour peu qu'on « oublie » d'ouvrir les ventilations, les joueurs locaux ne sont jamais battus d'avance.

Servette-Lausanne est en même temps un derby entre Vaudois et Genevois, ce qui revient à dire que la

logique des choses passe souvent au second plan dans ce genre de rencontre. C'est pourquoi, tout en accordant plus de chances aux hommes de Dennison, nous n'excluons pas totalement la surprise d'une victoire locale.

Le championnat se corserait alors singulièrement ; Martigny qui jouera également ce soir à Montana, pourrait espérer rejoindre Lausanne en tête du classement ! Il ne semble pas, en effet, que Montana soit en mesure de freiner Martigny sur sa lancée, bien que là aussi une surprise soit possible. Mais Beach et ses camarades ne se laisseront pas prendre au dépourvu. L'honorable 8 à 2 maintenu par les Montagnards face aux Lausannois leur a mis la puce à l'oreille... La perspective, bien fragile, il est vrai, de rattraper in extremis le leader agira d'autre part sur Martigny comme un précieux stimulant.

### Les chances du HC Sierre sont réelles



Accroupis, de gauche à droite : Giachino André, capitaine, Rey-Bellet Guy, Locher Henri, Giachino Jean  
Debout, de gauche à droite : Roten Kurt, Bonvin François, Theler Paul, Sartorio Marcel, Dulac Real, entraîneur-joueur, Bregy Markus, Salzmann Amédée, Berclaz Albert, président (Photos S. Egarter, Sierre)

Ainsi que nous l'avons annoncé lundi, le HC Sierre a remporté sans peine le titre du groupe 9 (Valais) dans le championnat de 1re ligue. Bien emmenée par le Canadien Dulac, l'équipe de la Noble Contrée n'a perdu que trois points au cours de la saison, les trois contre Zermatt, son plus dangereux rival.

Voici d'ailleurs le classement tel qu'arrêté avant le match de liquidation Crans-Zermatt :

1. Sierre	10	8	1	1	48-21	17
2. Zermatt	9	6	1	2	40-20	13
3. Crans	9	5	—	4	31-32	10
4. Sion	10	4	1	5	24-30	9
5. Saas-Fee	10	2	1	7	22-37	5
6. Rarogne	10	1	2	7	16-41	4

Le HC Sierre a donc obtenu sa qualification pour participer aux finales romandes. Il aura comme adversaires Lausanne II et Château-d'Œx, champions de groupes. Le sort a été favorable à l'équipe valaisanne en fixant son premier match de barrage à Sierre et en lui désignant comme adversaire Lausanne II, qu'on dit être le plus fort des finalistes romands. Ceci reste naturellement à prouver et les Sierrois auront une belle occasion de faire entendre aussi leur voix.

Les équipes valaisannes étaient formées comme suit :  
50 mètres : Louis Heinzmann, 532 ; Joseph Heinzmann, 528 ; Pierre Prévost, 520 ; André, Ducret, 506 ; Louis Uldry, 483. Remplaçants : Henri Bessard, 520 ; Joseph Farquet, 495 ; Paul Christinat, 477.

300 mètres : Emile Grenon, 523 ; Jos.-Antoine Gex-Fabry, 519 ; Emmanuel Valsecchi, 518 ; Gérard Lamon, 497 ; Maurice Guerne, 496 ; Edouard Salzgeber, 487 ; Rémy Mariétan, 486. Remplaçants : André Savioz, 491 ; Charles Délez, 484 ; Roger Guex, 481.

Quant au championnat valaisan, il se déroula le 23 septembre au stand de Sion, ce concours étant fixé chaque année au dimanche suivant le jour du Jeûne Fédéral.

Nous en donnons ci-après les meilleurs résultats qui paraissent assez bien confirmer ceux du match Vaud-Genève-Valais en juillet :

50 mètres : Pierre Prévost, 531 ; Henri Bessard, 511 ; Louis Heinzmann, 505 ; Louis Uldry, 487 ; Joseph Heinzmann, 482 ; Paul Christinat, 479 ; Léon Besson, 473 ; Raymond Perraudin, 459 ; André Savioz, 458 ; Victor Ritz, 452.

300 mètres : Maurice Guerne, 526 ; Emile Grenon, 525 ; Gérard Lamon, 508 ; Jos.-Antoine Gex-Fabry, 505 ; Walter Truffer, 502 ; Emmanuel Valsecchi, 498 ; Henri Schnorlk, 491 ; Roger Guex, 485 ; Raymond Revaz, 478 ; André Savioz, 475 ; Fernand Ungemacht, 475 ; Célien Balmer, 470.

En 1957, la Société valaisanne des matcheurs assurera l'organisation du Championnat romand tandis que le match triangulaire Vaud-Genève-Valais aura lieu à Genève.

Rappelons brièvement l'ordre des finales : 2 ou 3 février : Lausanne II-Château-d'Œx ; 6 février : Sierre-Lausanne ; 9 ou 10 février : Château-d'Œx-Sierre.

Afin de se maintenir en bonne forme, Sierre recevra Servette samedi soir.

#### Premières finales en 2° ligue

La Sous-Région valaisanne vient de fixer les matches de finales pour le titre de champion en 2e ligue comme suit : Martigny II-Charrat I ; Charrat I-Viège II et Viège II-Martigny II.

Le premier de ces trois matches se disputera jeudi soir à la patinoire de Martigny entre les champions des groupes II et III. Si Charrat se présentera avec son équipe standard, George Beach a procédé à une sélection entre Martigny II et II b pour les finales, si bien que la formation octodurienne sera la suivante : Jacquéroiz ; Baumann, Kuaz ; Schuler, Cusani ; Nater, Rouiller, Constantin ; Saudan, Ruchet, J. Darbellay ; remplaçants : Chatron et Délez.

C'est la meilleure équipe que le HC Martigny puisse aligner en réserves et la seule qui ait quelque chance de tenir tête au HC Charrat, le candidat No 1 au titre cantonal.

F. Dt.

### Sélection suisse-Canadiens Royal Air Flyers

Rappelons au public valaisan que cette rencontre internationale aura lieu à Martigny le 17 février.

Les Canadiens de la RAF seront opposés aux Cadets suisses, parmi lesquels on aura le plaisir de trouver deux ou trois joueurs valaisans de LN B.

A bientôt d'autres nouvelles mais que, d'ores et déjà on retienne bien la date du 17 février, patinoire artificielle de Martigny, à 14 h. 30.

#### Le tournoi du Hockey-Club Saxon

La Coupe du Casino s'est disputée samedi 19 et dimanche 20 janvier sur la Patinoire de Saxon. Les résultats suivants ont été obtenus.

Saxon-Bramois, 14-3 ; Tourtemagne-Rapid Sion, 5-1 ; Bramois-Rapid Sion, 11-1 ; Saxon-Tourtemagne, 0-0. Un nombreux public vint assister à ces belles joutes sportives. Nous nous plaignons à relever le bel esprit de camaraderie des Saxonnais qui étant à égalité de points mais avec un goal averagé plus élevé que Tourtemagne ont cédé la Coupe au club visiteur. Toutes ces parties furent arbitrées à la satisfaction générale par M. Moret, de Charrat. Au nom du Club, nous remercions bien vivement les nombreux commerçants de Saxon et des environs pour leur généreux appui. La

#### EN MARGE DE LA VIE SPORTIVE

### Touchons du bois !

Mon billet de vendredi dernier au sujet de Puskas et des footballeurs hongrois a remué certains lecteurs de façon inhabituelle. Leurs opinions divergent évidemment beaucoup et l'on me pardonnera, dans les circonstances actuelles, de ne pas vouloir les analyser ici. Peut-être sera-t-il possible d'y revenir un jour...

Je m'en voudrais cependant de ne pas citer la réflexion d'un vieux joueur de football qui se dit même persuadé que je n'oserais jamais rendre publique sa pensée. Je n'y ajouterai aucun commentaire, cela va de soi, mais je tranquilliserai ce monsieur, lequel a été beaucoup moins courageux en s'abritant derrière le parapet d'un journaliste pour oser affirmer que (je cite textuellement) :

« Les joueurs de la Honved sont tous des criminels. Quand on pense à ce que le Servette a fait pour les juniors hongrois, quand on pense à ce que tous les peuples occidentaux ont fait pour les réfugiés hongrois, Puskas et ses compagnons n'ont même pas daigné jouer un seul match au profit de leurs compatriotes. Ces messieurs préfèrent vivre avec leurs épouses dans le luxe des palaces de la Riviera italienne. Quelle triste mentalité pour des soi-disant sportifs ! »...

Comme promis et bien que ces assertions soient loin d'être exactes, on m'évitait toute appréciation, favorable ou non, à ce sujet. Mieux vaut en effet, si l'on veut rester dans le domaine du football, se réjouir de l'excellente et probablement très profitable randonnée des candidats à notre équipe nationale jusqu'à Rome, puis à Naples. Car même si le but poursuivi ne consistait qu'à créer un esprit de corps et une communauté d'esprit entre nos sélectionnés, on restera pas insensible devant le comportement plus qu'honorable de ces garçons au-delà du Simplon. Les intéressés aux œuvres d'art et à la vie spirituelle de nos voisins étaient déjà quelque chose de fort louable. Leur donner l'occasion de s'entraîner ensemble, au point de rentrer invaincus en pleine pause d'hiver, ne l'était certainement pas moins.

Et quand on lit dans la presse italienne que « cette fois, on a compris les deux défaites suisses face à la Suisse lors des derniers championnats du monde ! », on en est tout de même un peu fier ! Non ?...

Ce qu'il reste maintenant à souhaiter, c'est que nos hommes trouvent dans cette sortie et leurs résultats (ajoutés à ceux contre l'Italie et l'Allemagne) de quoi gagner sous peu leur qualification pour la Coupe du Monde 1958. Car c'est dans quarante jours à peine qu'ils devront affronter l'Espagne... à Madrid !

Touchons du bois, voulez-vous ! J. Vd.

## GYMNASTIQUE

### Le 125° anniversaire de la Société fédérale de gymnastique

La Société fédérale de gymnastique célèbre cette année 125e anniversaire de sa fondation. Elle fut fondée en effet au printemps 1832 à Aarau. Le petit groupe d'alors est devenu aujourd'hui une des plus fortes associations du pays avec plus de 2600 sections et près d'un quart de millions de membres. Dans tout le pays, dans les villes comme dans les villages se trouvent des sociétés de gymnastique qui travaillent à la santé corporelle de leurs membres. Tous les quatre ans les gymnastes affiliés à la SFG se réunissent en une fête fédérale de gymnastique.

Les autorités de la Société fédérale de gymnastique n'ont pas l'intention de faire du 125e jubilé une grande fête. La conférence des présidents qui a lieu chaque année deviendra la conférence du jubilé tenue à Aarau. A cette occasion des gymnastes de toutes les sections cantonales apporteront dans le chef-lieu du canton d'Argovie des messages au cours d'une course d'estafettes. L'année du jubilé doit être une année de propagande en faveur de la gymnastique.

## AUTO-ÉCOLE

DU GARAGE DE LA FORCLAZ

Pratique camion : Fr. 15,— à l'heure

magnifique Coupe avait été offerte par MM. Marcel Lamon, tenancier du Casino ; M. Bernard Neury, horticulteur, avait offert un très beau plat en argent. Un excellent esprit sportif a régné au cours de ces deux journées. Voici la formation de l'équipe de Saxon dirigée avec tant de dévouement par M. Kurt Hediger : Jean-Louis ; A. Felley, K. Hediger ; Saudan, R. Fleisch ; Léo Felley, R. Guéron, G. Rubelin ; M. Délitroz, Billaz J., B. Burnier ; Veuthey et Bertuzoz. Cette équipe, une des meilleures que nous ayons eues depuis longtemps sera probablement inscrite en championnat cet automne ; pour son dynamisme elle mérite d'être soutenue par toute la population sportive de notre commune.

F. N.

\* L'ex-champion du monde de boxe Robert Cohen a décidé de remonter sur le ring.

### PATINOIRE DE MARTIGNY

Jeudi soir 31 janvier, à 20 h. 30

## Martigny II - Charrat I

Première finale valaisanne de 2° ligue

# VALAIS

## Grave dérapage à Vernayaz

Une voiture conduite par M. Henri Dupertuis, représentant à Lausanne, a dérapé sur la route cantonale à Vernayaz et est allé se jeter avec violence contre la terrasse de l'Hôtel Victoria. M. Dupertuis fut retiré de sa machine avec une jambe et un bras cassé. Son épouse, qui l'accompagnait, fut commotionnée. Les deux blessés ont été conduits à l'hôpital de Martigny.

## Une jeep sort de la route du val d'Anniviers: un mort

Un terrible accident de la circulation s'est produit dans la nuit de lundi à mardi, sur la route du Val d'Anniviers, peu après le pont des Pontis. Une jeep conduite par M. Arthur Peter, d'Ayer, et sur laquelle se trouvait également M. Vital Bonnard, de Grimentz, est sortie de la chaussée et a dévalé la pente. Alertée par le bruit, une colonne de sauveteurs s'est portée au secours des automobilistes et réussit, après trois-quarts d'heure de descente périlleuse, à atteindre le lieu où se trouvaient les malheureuses victimes. M. Bonnard, marié, père de famille, avait été tué sur le coup, tandis que le chauffeur, M. Peter, était grièvement blessé. Il a été transporté à l'hôpital de Sierre.



## Victoire de Michel Carron à Morzine

Après une lutte serrée avec le Français Gacon et l'Autrichien Stiegler, Michel Carron, de Verbier, a brillamment remporté, hier, le Grand Prix de Morzine constitué par un slalom géant de 1600 mètres avec 400 mètres de dénivellation.

1. Michel Carron, 1' 52"; 2. Albert Gacon, 1' 52" 4; 3. Stiegler, 1' 52" 8; 11. B. Juillard, Champéry; 13. A. Giroud, Verbier; 27. Avanthay, Champéry; 28. R. Solioz, Morgins, etc.

## Vers un grand succès de la II<sup>e</sup> Journée des gymnastes-skieurs à La Luy

Les inscriptions ont afflué d'une manière fort réjouissante auprès des organisateurs de la II<sup>e</sup> Journée des gymnastes-skieurs qui se déroulera le dimanche 3 février 1957 à La Luy sur Saxon.

Vingt-deux équipes de quatre coureurs se sont inscrites pour le slalom géant, soit: Brigue, Chalais I et II, Charrat, Fully, Gampel, Glis, Martigny-Bourg I et II, Martigny-Ville I et II, Monthey I et II, Naters, Riddes I et II, Saxon I et II, Sierre et enfin Sion qui alignera trois équipes.

D'autre part, nous verrons neuf équipes de trois hommes au départ de la course de relais, soit: Brigue, Chalais I et II, Fully I et II, Glis, Saxon, Sion I et II. Près de 120 gymnastes-skieurs s'affronteront donc dans des conditions que nous leur souhaitons aussi favorables que possible.

\* Les concours de ski de la première division auront lieu les 2 et 3 février aux Diablerets.

\* Une grande course de fond, à Garmisch-Partenkirchen, a vu la victoire du Finlandais Hakulinen en 57'07. Classement des Suisses: 29. Erwin Hari, 1 h. 01' 43"; 31. Werner Zwingli, 1 h. 01' 48"; 32. Victor Kronig, 1 h. 01' 50"; 33. Fritz Kocher, 1 h. 01' 52"; 47. Alphonse Baume, 1 h. 02' 13"; 56. André Raymond, 1 h. 05' 35".



## Deux Valaisans finalistes suisses

Les demi-finales des championnats suisses SFG de lutte libre, à La Chaux-de-Fonds, ont permis à Sarbach et Kohl, de Gampel, de se qualifier pour la finale.

Dans la catégorie lourde, Dessimo, comme troisième, a été éliminé. Dommage.



## Eclatante démonstration du maître hongrois Ernő Gereben

Six joueurs de Sierre, cinq de Sion et huit de Martigny, telles furent les victimes, à deux exceptions près, du champion hongrois! En ajoutant encore que sur les 19 joueurs, 10 d'entre eux recommencèrent une deuxième partie contre ce maître, après avoir perdu la première dans un temps record, ce sont en tout 29 matches qu'a disputés Gereben. Le résultat est significatif: 27 victoires, 1 partie nulle, 1 défaite.

A 18 h. 30, soit trois heures et demie après le début de la manifestation, Gereben n'avait plus que 4 parties à terminer, soit 3 contre les joueurs de Martigny, A. Müller, A. Closuit et M. Décaillet et une contre Gérardet de Sion. A. Closuit accomplit alors l'exploit du jour en gagnant de brillante manière et Gérardet obtint la nulle.

Tout était terminé à 19 heures et le champion avait ajouté une victoire de plus dans sa tournée de parties simultanées en Suisse. Son plus bel exploit reste encore celui accompli à Lausanne le dimanche 20 janvier où sur 42 échiquiers il perdit 2 parties!

Le club d'échecs de Martigny a eu la chance de pouvoir bénéficier de ses enseignements. Le maître donna en effet deux cours de théorie aux membres du club local et ceux-ci ont pu mesurer le chemin qui leur restait à faire pour posséder cette maîtrise de l'échiquier.

Merci au sympathique maître hongrois de cette visite car ce n'est pas tous les jours que nous aurons la chance d'accueillir un champion de cette valeur.

\* Hier soir, Montana II s'est incliné de justesse devant Viège II a par 5 à 4 (0-2, 4-3, 0-0). Cette victoire sacrée les Viégeois champions du groupe I de 2e ligue.

## Un festival du film-amateur

Oui, c'est bien à un véritable festival du film-amateur que les amateurs de la pellicule sont conviés les 15, 16 et 17 février à Sierre.

Un festival avec tout ce qu'il comporte de distractions du meilleur aloi, certes, mais en même temps un concours national organisé par l'Association des Ciné-Amateurs suisses, tel qu'il s'en est déroulé à Saint-Gall et à Aarau et qui ont remporté un succès marqué.

Cette fois, c'est la plus jeune organisation de Suisse, le Club des Ciné-Amateurs valaisans, à la tête de laquelle se trouve M. Henri Michellet dont l'entregent et le dévouement à la cause imposent le succès, qui organise ce festival.

Cet important événement va donner aux amateurs suisses du film l'occasion de comparer leurs bandes créées avec amour au cours de ces dernières années, au prix de beaucoup de temps et de patience et de présenter leur travail à un jury compétent en même temps qu'à un public ému et curieux.

On aura donc le plaisir d'apprécier à Sierre l'effort artistique d'un nombre imposant de cinéastes-amateurs, accourus de divers points de tout le pays.

A l'occasion de cette manifestation, ses organisateurs ont fait paraître une plaquette d'une haute valeur artistique, dans laquelle le crayon humoristique d'Alfred Wicky a réussi maintes touches et où la vie vigoureuse et touristique du Vieux-Pays est très heureusement évoquée. Ce travail soigné est sorti des presses de l'imprimerie Schöchli.

## Collision entre trois véhicules

Un accident de la circulation s'est produit hier matin à l'entrée de Sion. Une voiture conduite par Mme Suzanne Claivaz, de Martigny, s'apprêtait à dépasser une moto lorsque, au même moment, surgit dans l'autre sens une auto pilotée par M. André Luyet, de Savièse. Mme Claivaz freina, son véhicule dérapa et ce fut la collision entre les trois véhicules. Le motocycliste, M. Hermann Sauthier, de Vétroz, fut blessé mais pas gravement. Gros dégâts matériels.

## Un téléphérique pour Chandolin

Un téléphérique va être construit dans le val d'Anniviers. Il partira des Pontis et par Soussillon gagnera Chandolin le village à 2000 mètres d'altitude. Jusqu'à présent, ce village ne possédait pas de moyens de communication avec la plaine, sinon par la route postale jusqu'à Saint-Luc et par un chemin muletier depuis cette station et aussi par un chemin de raccourci depuis les Pontis.

## Nos expéditions de fruits

Quantités expédiées du 20 au 26 janvier 1957: pommes 373.790 kg.; poires 5376 kg. Expéditions au 26 janvier 1957: pommes 15.672.918 kg.; poires 9.284.599 kg.

Observations. — Le gouvernement français annonce l'ouverture prochaine d'une deuxième tranche d'exportation intéressant l'Italie, les Pays-Bas, la Suisse, l'UEBL et la Yougoslavie.

D'autre part, l'OPAV lance une nouvelle campagne publicitaire par annonces qui se déroulera du 1er au 16 février et permettra, nous l'espérons, de ranimer l'écoulement de la Reinette du Canada en Suisse.

Pour le cas où ces deux mesures seraient insuffisantes, la Confédération a prévu des subsides, afin de favoriser l'exportation dans les pays de l'Europe centrale. Elle participera également à la couverture des frais résultant de l'entreposage prolongé.

## Une journée maraîchère à Saillon

(Comm.) — La Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes organise à Saillon, le 4 février 1957, à la salle de La Lyre, une grande journée maraîchère consacrée à l'asperge et à la tomate.

Le programme comporte les exposés suivants: 9 h. 30, « La culture de l'asperge », M. Michellet, chef de la Station cantonale d'horticulture; « Problèmes que pose l'obtention de griffes sélectionnées », M. Perraudin, chef de la Sous-station fédérale d'essais. Echange de vues des praticiens.

14 h., « La culture de la tomate », M. Roth, chef de la Station d'horticulture, Bellinzona; « Essais de tomates 1956 », M. Perraudin; « Importance économique de ces deux légumes », M. Carruzzo, directeur de l'Office central. Echange de vues des praticiens.

Les sujets traités intéressent tous les producteurs de la plaine. Nous les invitons instamment à se rendre à Saillon. Office central, Saxon.

## En 1957, les cours de répétition seront augmentés de 3 et 4 jours pour les officiers

Durant la session parlementaire de décembre dernier, sous le coup de l'émotion des événements de Budapest, le Conseil national avait ratifié un postulat de sa commission des affaires militaires On y demandait que fût renforcée, en service et en dehors du service, l'instruction de la lutte individuelle contre les chars.

Le Conseil fédéral a autorisé le Département militaire à augmenter de 3-4 jours et de porter de 6-7 jours les cours de cadres pour certaines armes au cours de répétition de 1957, afin d'intensifier l'instruction de la troupe dans la lutte antichars. Seuls les officiers seront touchés par cette prolongation.

La mesure est applicable dans l'infanterie, dans les troupes légères, l'artillerie, le génie, les subsistances et les troupes automobiles, pour le cours de répétition de l'élite en 1957. Pour les troupes de landwehr qui n'ont qu'un cours à effectuer en une période de trois ans, la mesure est valable pour les années 1957-1959. Elle est applicable également aux compagnies de police des routes.

Les commandants et leur état-major d'instruction feront un cours de cadres de sept jours avant le cours de répétition; les officiers subalternes entreront le mardi et ne feront que six jours alors que les sous-officiers n'entreront en service que le samedi et feront, comme par le passé, deux jours de cours de cadres.

Les Chambres seront appelées à décider une prolongation pour simples soldats aussi.

## Vente de mimosa

Le mimosa est bientôt là! Réservez bon accueil aux vendeuses qui se présenteront chez vous vendredi et samedi. Votre générosité permettra à nos enfants délicats de faire un séjour à la mer ou à la montagne.

## Appel en faveur des malades du pèlerinage de Lourdes 1957

(Comm.) — L'appel lancé l'année dernière dans la presse valaisanne, en faveur des malades pauvres de notre canton avait donné le beau résultat de 1200 fr. Grâce à la générosité des donateurs, six malades ont eu le privilège de se rendre à Lourdes et d'en revenir réconfortés spirituellement, prêts à porter leur croix avec plus de courage et de confiance.

Encouragés par ce succès et confiants dans la générosité de notre population, nous relançons cet appel. Tous les dons en espèces, petits ou grands, seront versés au compte de chèques postaux II c 1186, Rd doyen P. Jean, Savièse, en spécifiant au verso du bulletin de versement: pèlerinage de Lourdes 1957, malades pauvres.

Nous exprimons notre plus vive gratitude à toutes les personnes de bonne volonté qui répondront à cet appel.

## Geiger bon samaritain

Un jeune Sierrois, M. Victor Brocard, a été victime d'une crise d'appendicite alors qu'il skiait à Zermatt. L'opération étant urgente, les parents firent appel à Geiger qui s'envola avec son « Piper » et ramena le malade, écrit la « Tribune de Lausanne ». Il le posa près de Sierre et une ambulance transporta le patient à l'hôpital. L'opération put ainsi avoir lieu immédiatement.

## Hommes et femmes peuvent être candidats!

Plusieurs cantons élitent, au mois de mars prochain, leurs députés et les tirants du suffrage féminin profiteront de cette occasion pour revendiquer, une fois de plus, l'égalité des droits.

Comme le problème doit être tranché canton par canton, il ne saurait trouver sa solution immédiate.

En attendant, il est un domaine où tout le monde, hommes et femmes, peuvent être candidats: C'est celui de la chance. Souvenez-vous donc que le 2 février 1957 aura lieu le tirage de la Loterie Romande qui poursuit son action en faveur des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique.

Le tableau des lots en présente deux gros de 100.000 francs et de 50.000 francs et une quantité de beaux lots.

N'hésitez pas à présenter votre candidature à la chance!

## Braconniers pincés

Deux citoyens d'Ayent qui posaient des lacets pour le gibier ont été surpris par un garde-chasse de la région. Le même délit a été constaté à Saxon.

## Que défendons-nous ?

Comme toutes les autres classes sociales, la classe ouvrière suisse peut jeter un regard satisfait sur l'année qui s'est écoulée. Placée comme la précédente déjà sous le signe du plein emploi, cette année a assuré à chacun le pain et le gain. Le travail et les possibilités de travail sont et restent certes les meilleures garanties du bien-être social; une des plus importantes tâches du présent et de l'avenir est de garantir le plein emploi grâce à une économie libre et prospère avec d'abondantes possibilités d'écoulement sur les marchés indigènes et étrangers.

Le problème si délicat des ouvriers étrangers et leur intégration dans la communauté d'entreprise ainsi que la réglementation des heures de travail supplémentaires indispensables en raison de l'abondance des commandes n'ont donné lieu à aucune contestation grâce à la précieuse activité des comités professionnels paritaires et des commissions ouvrières. L'augmentation du revenu national a eu pour corollaire une hausse du revenu du travail.

Cette évolution se poursuivra tant que la qualité maintiendra la prépondérance de l'industrie suisse d'exportation sur les marchés mondiaux. L'habileté de la

main-d'œuvre suisse et le savoir-faire des chefs d'entreprise sont les conditions préalables qui assureront le plein emploi.

L'ouvrier suisse apprécie en outre le maintien de la paix sociale pendant l'été 1956, si bien qu'il n'y eut pratiquement aucune grève et aucun lock-out. On a ainsi évité une fois de plus ces lourdes pertes causées à la production et au revenu qui étaient autrefois à l'ordre du jour sous l'influence des luttes de classe. Certes il y eut des discussions en matière de prix et de salaires, mais presque toutes purent être liquidées dans un esprit de compréhension mutuelle et par une amélioration des contrats collectifs de travail et autres.

D'autre part, des progrès sociaux ont été réalisés par l'octroi d'allocations de renchérissement, de famille et d'enfants, d'indemnités de vacances et de jours fériés et en partie par la reprise par l'employeur, des primes de la caisse d'assurance-maladie. Il convient également d'enregistrer avec faveur l'extension prise par les institutions de prévoyance de toute sorte créées par les entreprises en faveur du personnel pour le mettre à l'abri des multiples revers sociaux.

La politique de l'assurance so-

ciale de l'Etat était placée en 1956 sous le signe des précieuses améliorations de l'AVS, la création d'un nouveau droit en matière de contrats collectifs de travail, des progrès très tangibles réalisés dans le domaine de l'assurance invalidité ainsi que de la réorganisation du régime des institutions privées de prévoyance du personnel.

Toutes ces manifestations du progrès social, de l'amélioration sociologique et matérielle de la classe ouvrière suisse ont eu lieu sous l'égide d'une économie libre, consciente de ses responsabilités, mais non pas sous le régime du socialisme d'Etat. Seule la reconnaissance des principes de liberté, le respect de la dignité humaine et des droits individuels ont permis à l'ouvrier suisse d'atteindre la situation enviable dans laquelle il se trouve.

Certes, la classe ouvrière a ses soucis, ses problèmes, ses desiderata, comme tous les autres groupes économiques. Mais elle peut les soumettre, discuter avec les autres, elle a pour cela des droits intangibles et bien acquis. Et ce sont précisément pour ces biens précieux que les ouvriers des Etats de l'Est se soulèvent, combattent et sacrifient même leur vie: pour la liberté, la justice, le droit et la dignité humaine.

## MARTIGNY

### Statistique paroissiale

**Naissances:** Guex Pierre-Yves, de Gaston et de Nelly Coutaz, Ville; Pillet Isabelle, de Gilbert et d'Hélène Feuz, Genève; Vouilloz Joëlle-Eliane, d'Adrien et d'Hermine Gay, Finhaut; Tornay Daniel, d'Emile et de Marguerite Morard, Saxon; Tornay Fabienne, aux mêmes; Resenterra Philippe, d'Ottavio et de Jeanine Gay-Balmaz, Ville; Arlettaz Patrick-Jules-Adrien, d'Hubert et d'Anny Barbellay, Bourg; Roh Gilberte-Michelle, d'André et de Juliette Bruchez, Leytron; Visentini Chantal-Germaine, d'Egidio et de Josiane Claret, Bourg; Luisier Daniel-Jean, de Gervais et d'Anna Burnier, Saillon; Cretienand Jeannot-Jules, de Louis et de Germaine Vouillamoz, Fully; Pierroz Paul-André, d'Alfred et de Julie Favre, Le Borgeaud; Devanthery Gérard-Marcel-Célestin, d'Henri et d'Hélène Adam, Ville; Terrini Marie-Claude, de Raphaël et d'Anny Sidler, Bourg; Lambiel Jean-Marc, de Jean-Pierre et de Lucie Cretien, Saxon; Gonthier Bernard-Jean-Robert, de Rémi et de Jeanette Devillaz, Saxon; Darbellay Eliane, de Georges et de Marthe Guex, Bourg.

**Mariages:** Antonin Gérard, Charrat, et Clivaz Imelda, Fully; Berguerand Charly, Ville, et Meunier Jacqueline, Bourg; Vouilloz Gérard, Ville, et Umberto Arbues Juana, Espagne (en Espagne); Moret Gérard, Charrat, et Remondeulaz Jeanine, Chamason (à Chamason).

**Décès:** Guex Elise, Ville; Vouilloz Joëlle-Eliane, 1956, Finhaut; Sauthier Eva, 1899, Charrat; Torrienne Henri, 1889, Ville; Frossard Marc, 1900, Bourg; Moret Alfred, 1913, Bourg; Bompard Berthe, 1878, Ville; Gay-Crosier Lucien, 1875, Bourg; Magnin Marie, 1872, Ville; Terretaz Roger, Charrat; Ghisoli Jean, 1889, Ville; Darioli Angèle, Bourg; Cretien Jules, 1864, Charrat.

### RECAPITULATION 1956

**Baptêmes:** 198; garçons, 110 filles 88. Ville 73, Bourg 35, Combe 10, La Bâtiaz 5, Charrat 13, étrangers 62.

**Sépultures:** 83 (hommes 37, femmes 46), dont 23 morts subites. Ville 39, Bourg 17, Combe 13, Charrat 6, La Bâtiaz 3, étrangers 5.

**Mariages:** 46.

### Jeu de nuit: Martigny II-Charrat I

En attendant le dernier match de LN B entre Martigny et Montana (dimanche 3 février), les amateurs de hockey pourront reprendre le chemin de la patinoire demain soir jeudi à l'occasion de la rencontre Martigny II-Charrat I, première finale pour le titre de champion valaisan de Deuxième ligue.

Pour ce match important, Martigny II se présentera dans une nouvelle composition comprenant les meilleurs éléments des équipes IIa et IIb, retenus par l'entraîneur Beach. Quant au HC Charrat, il enverra sa formation de championnat telle qu'elle a remporté le titre bas-valaisan devant Champéry. Une forte cohorte de supporters l'accompagnera.

Allez donc nombreux applaudir aux exploits des deux équipes, dirigées par MM. Celetti et Fontaine. (dt.)

### De la belle musique!

Vous entendrez la belle musique viennoise et hongroise que vous jouera le TRIO PISTA KOVACS, le célèbre orchestre tzigane. Tous les soirs à l'Hôtel Central, Martigny-Ville.

### Reprise des entraînements au Martigny-Sports

Toutes les équipes sont convoquées à l'entraînement qui a lieu le mercredi soir, dès 18 h. 15, à la salle de gymnastique.

Avant d'ouvrir la saison au stade municipal le 3 mars par un grand match contre Servette réserves avec huit juniors hongrois, Martigny ira jouer quatre matches amicaux à l'extérieur, soit le 3 février à Lausanne contre Malley, le 10 février à Fribourg contre Central, le 17 février à Bex et le 24 février à Porrentruy.

### Le loto du Hockey-Club

Comme l'année dernière, il aura lieu samedi et dimanche et coïncidera avec le dernier match de Ligue nationale B à notre patinoire, entre Martigny et Montana.

Le loto débutera naturellement la veille au Café des Messageries et s'y poursuivra dimanche dès 16 h. 30. Précisons qu'il est organisé entièrement au profit du club et qu'il sera doté de magnifiques lots, tels que chevreuils entiers, fromages, etc.

Ne manquez pas de venir y tenter votre chance.

Nos CHAPEAUX GIRARD MODES Martigny sont très avantageux

MARTIGNY RESTAURANT SUR-LE-SCOX  
Le relais (sur la nouvelle route de la Forclaz) gastronomique. Tél. 026 / 6 01 53 — G. Eberlé-Lambiel  
Les spécialités du chef. Son panorama unique

Profondément émue par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun,

### la famille de Madame veuve Th. GARD-PERRODIN

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, l'ont entourée dans son épreuve.

Un merci spécial à la Société mutuelle fédérée de Bagnes, à la Société de développement et à l'Ecole suisse de ski de Verbier.

### La famille de Madame Vve Justine LANDRY, à Martigny

profondément affectée par le deuil cruel qui l'a frappée, remercie ici toutes les personnes qui, de près ou de loin et par leur présence, l'ont entourée de leur sympathie.

## GROUPE FINANCIER

recherché pour constructions d'immeubles dans le canton.

Location et prêts hypothécaires en premier rang assurés. Rendement net des fonds propres : 7 à 10 %. Rendement brut : env. 6,5 %.

Terrains bien situés disponibles. Durée de l'opération : 12 mois. Collaboration financière et technique d'architectes, ingénieurs, régisseur et entrepreneurs qualifiés souhaitée.

Demande de renseignements et offre par lettre sous chiffres R. 321 au journal « Le Rhône », Martigny.

### A VENDRE terrain à bâtir

à Martigny. Emplacement de premier ordre. S'adresser par écrit sous chiffre R. 322 au bureau du journal.

### A vendre à RIDDES BATIMENT

ensoieillé, 2 appartements, jardin, terrain. Bonne situation, évent. commerciale. Prix intéressant. S'adresser sous chiffre R. 411 au bureau du journal.



BERNINA rend davantage tout en étant plus simple à employer



**R. Waridel**  
Place de la Liberté  
Tél. 026 / 6 19 20  
Martigny-Ville

### Mme GINDRAT MARTIGNY

a transféré son atelier de tricots au Bâtiment « LUX » (Pharmacie Morand), 4<sup>e</sup> étage.

### Tout pour la toux

Sirop des Bordillons  
Pastilles des Bordillons  
Pommade des Bordillons  
Liniment des Bordillons  
Gargarisme des Bordillons

Droguerie-Herboristerie Schwegler, Martigny-Bourg  
Tél. 026 / 6 14 21

### Sulfatage ! motopompe

BIMOTO VITIS (cacolet), BIRCHMEIER, avec 30 m. de tuyaux, A VENDRE, état de neuf. — Adresse : Cuénoud Jules, Chenaux / Grandvaux (Vaud). - Téléphone 021 / 4 25 39.

### Lloyd 600

A vendre petite voiture très soignée, refroidissement à air, traction avant, un seul propriétaire. Téléphoner au 026 / 6 19 97.

### A VENDRE

une MORTAISEUSE à chaînes murale « Müller » avec appareil à bédan, visible encore au travail ; SCIES A RUBAN de 800 et 900, avec moteur accouplé. Faire offres par écrit sous chiffres P. 12.543 A. à Publicitas Sion.

### A vendre

1 TRACTEUR - auto Ford 11 CV ; 1 CHARRUE Ott ; 1 FAUCHEUSE Bucher à 1 cheval ; 1 CHAR à pont pneus. Le tout en très bon état. Adresse : Ar. Anker, Sous-Gare CFF, Monthey.

### FIAT 600

A vendre, pour cause de décès, Fiat 600 1956, roulé 9000 km., en parfait état.

S'adresser à Robert Mer-moud, Saxon, tél. 6 24 44.

### DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet gris, très chaud, fourre sar-cenet, 120 x 160 cm., Fr. 39,— ; 135 x 170 cm., même qualité, Fr. 49,— ; oreillers à Fr. 9,50.

### Magliocco-Castella

Confiserie Glasson, 1<sup>er</sup> ét. BULLE  
Tél. 029 / 2 77 18 - Avenue de la Gare — Franco de port et d'emballage.

On prendrait une vache en

### HIVERNAGE

S'adr. à Jules Martinet, Montagnon sur Leytron.

A vendre 80

### abricotiers

cinq ans de plantation.

S'adresser à Ernest Re-bord, Ardon.

A 88

# Courrier Betty Bossi

Service Conseils Ménagers



## Varions sans trop dépenser !

**Demande :** Une question me tient à cœur : est-il possible d'apporter de la variété dans les menus sans plonger trop profond dans le porte-monnaie ?  
Madame M.R.

**Réponse :** Mais certainement, chère madame, surtout dans notre pays qui est le pays du fromage par excellence ! Avec un bon morceau de fromage vous sautez à pieds joints par-dessus les jours sans viande, vous préparez une foule de recettes savoureuses qui ne coûtent pas trop et plaisent à tous les maris et surtout vous avez vraiment du plaisir à cuisiner : essayez les brochettes ci-dessous et vous serez de mon avis !

bière et dorer dans suffisamment de graisse ASTRA 10. Servir avec de la sauce tomate et de la salade ou pour accompagner des légumes.

### Le changement rend la vie douce !

Demandez aujourd'hui même ma nouvelle série de recettes

### Autour d'une meule de fromage

en vous servant du bon ci-dessous. Et n'oubliez pas que mon service-conseils est à votre entière disposition sans aucuns frais de votre part. Ecrivez-moi sans vous gêner !

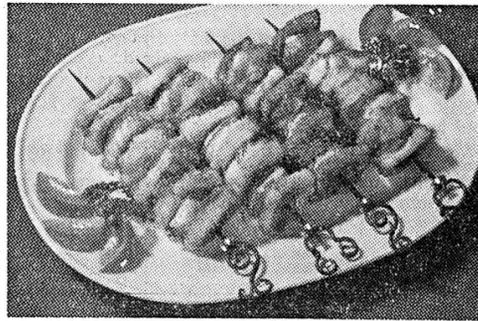
Amicalement à vous

Betty Bossi

Astrastrasse 19, Steffisburg

P.S. : Demandez aussi la brochure « Bons plats de viande à bon compte » ! Votre budget vous dira merci.

### Brochettes au fromage



Couper des tranches de gruyère et de pain anglais rassis de 1 cm d'épaisseur et de 4 cm de côté. Les embrocher sur des attelets de bois ou de métal en alternant avec des rondelles de lard, de jambon, de saucisson, tomate, céleri ou courgette (ces deux derniers légumes étuvés au préalable). Rouler les brochettes dans une pâte à crêpes assez fluide, préparée de préférence avec de la

## BON

Je vous prie de m'envoyer gratuitement la brochure  
Autour d'une meule de fromage

Madame  
Mademoiselle .....  
Rue .....  
Localité .....

Découper et envoyer sous enveloppe ouverte affranchie de 5 ct à Madame Betty Bossi, Astrastrasse 19, Steffisburg (écrire bien lisiblement ! Merci.)

### Betty Bossi recommande ASTRA 10

parce que c'est la graisse au beurre la plus molle qui soit  
parce que son incomparable arôme de beurre fin transforme le mets le plus simple en régal !

**ASTRA** rend chaque repas meilleur !



## Bibliothèques Ecoles Sociétés

... vous tous qui avez des livres, conservez-les à l'état de neuf en les faisant relier aux

### ATELIERS RÉUNIS DE MONTANA

Par un travail soigné et des prix très avantageux, les Ateliers du Sanatorium valaisan rempliront tous vos desirs dans la reliure de vos livres neufs e. vieux, illustrations, statistiques, etc.

### CARRELAGES

Fr. Morea - Martigny-Ville

A vendre un

### veau

femelle, race tachtée.

S'adresser à Roger Berner, Martigny, tél. 6 15 77.

### BETTERAVES

à vendre. S'adresser à Gustave Gaillard, Charrat.

On demande tout de suite ou date à convenir une

### PERSONNE

sérieuse et de confiance pour l'entretien d'un ménage de 3 personnes. Téléphone 026 / 6 13 56, à Martigny.

Apportez assez tôt vos annonces à notre bureau !

On demande

### filles de cuisine

pour 2 ou 3 mois. Pâtisserie Tairraz, Martigny.

### Berger belge

Jolie chienne 20 mois, bonne gardienne, à vendre. Prix intéressant. Tél. 026 / 6 18 89 de 12 à 13 et de 18 à 20 heures.

On demande

### JEUNE FILLE

pour aider à la cuisine. Salaire mensuel Fr. 200,—. Entrée tout de suite. S'adr. à l'Hôtel du Martinet, Les Plans sur Bex, téléphone 025 / 5 34 61.



## LARMES

Roman d'Emile Anton

## fécondes

Feuilleton du « Rhône » 30

Le même jour, Raymond Dussartre, prostré, tenant dans ses mains le portrait de Catherine, murmurait :

— J'étais donc un monstre ? Catherine. Pardonne-moi d'avoir douté de toi !

« Tu fus la douceur, la bonté et le sacrifice ! Tu donnas même ta vie pour défaire le mal que j'avais fait. Aveugle, je n'ai pas compris la noblesse de tes actes. J'avais fait souffrir mon fils et il est mort. J'ai fait de l'enfance de Lucienne une sorte de persécution. Je me suis vengé sur elle des maux que j'avais moi-même fait naître. Elle était ma petite-fille, tout ce qui me restait ! »

Lorsqu'il avait, la veille, reçu, au ministère, la note brève qui marquait l'aboutissement des recherches entreprises, il avait à peine eu la force de remercier son ami.

Comme il regagnait l'antichambre en titubant, l'homme politique, pitoyable, s'était levé.

— Allons, du courage, Dussartre ! Attendez quelques instants avant de sortir. Rasseyez-vous...

— Non. Il faut... que... je... m'en aille... Il faut...

« Pauvre homme, pensa l'autre, ce dernier coup l'achèvera. »

L'ancien banquier était allé s'asseoir sur un banc de square, avait sorti de sa poche la feuille officielle qu'on venait de lui remettre. Georges Dussartre avait épousé, selon le rite musulman, Rachel Mansour, dix-neuf ans auparavant.

Il mourut une dizaine de mois après, au cours d'un voyage en caravane dans le sud algérien et fut enterré près d'un petit erg sur la route d'El-Goléa.

« Mansour, répétait-il, Mansour, c'est le nom de famille de Lucienne ! »

« Je comprends tout. »

« Parce que j'étais brutal, j'ai terrorisé tout le monde autour de moi et fermé les cœurs qui n'osaient se confier. Catherine, prévenu je ne sais comment de la misère de la mère de Lucienne, lui vint en aide, puis recueillit l'enfant sous mon toit, espérant que je finirais par l'aimer. Elle se promettait de me révéler alors seulement l'initiative qu'elle avait prise. »

« C'est moi qui ai causé sa mort. »

« J'ai tué mon fils, j'ai fait périr sa femme de privations, contraint Catherine à s'en aller en Suisse où l'accident s'est produit et, pendant des années, haï, torturé un pauvre petite fille qui ne demandait qu'à m'aimer. »

« Je suis un monstre ! »

Puis il s'interrogeait.

« Que vais-je faire ? Dois-je dire à Lucienne qui je suis et solliciter son pardon ? »

« Beau cadeau à faire, en vérité, que celui d'un grand-père ruiné, vaincu, et qui, pendant toute une jeunesse, a pris figure de bourreau ! »

« Je n'ai pas mérité son affection et j'irais, armé d'une sorte de titre officiel, revendiquer sa tendresse filiale ? »

« De quel front oserais-je lui dire : « Mon » enfant, je suis votre aïeul, celui que la » nature place, en général, près des enfants pour les gâter. Aimez-moi comme » tel ? »

« Que lui répondrais-je si elle me fait souvenir des traitements que je réservais à « l'étrangère » ? »

« Elle est bonne, je sens qu'elle a pour moi quelque tendresse, je l'attribuais à la pitié. »

« La voix du sang existerait-elle ? Mais alors je suis une brute, moi, qui ne l'ai jamais entendue ! »

« Je ne peux, je ne dois pas parler si je ne veux pas rougir devant Lucienne. »

Et ces deux êtres qui avaient chacun leur secret, que tout semblait pousser l'un vers l'autre, restèrent silencieux parce qu'ils redoutaient de déchirer, en parlant, le frêle voile de bonheur qu'ils tissaient lentement.

La jeune fille constata que M. Dussartre devenait chaque jour plus paternel et plus affectueux.

Il finit par trouver un emploi dans une banque jadis rivale et, le premier soir où il reçut un argent qui, en d'autres temps lui aurait brûlé les mains, il se sentit heureux.

Quand elle rentra, il avait placé sur la table des charcuteries, un poulet froid, une salade achetée chez le traiteur. Une bouteille de champagne rafraichissait dans un seau.

Stupéfaite, elle regardait l'homme qui s'efforçait de sourire, le couvert fleuri qu'il avait dressé avec tant de soins.

Elle sentit tout ce qu'il y avait d'humilité dans cette petite scène familiale, elle fut émue de la tendresse qu'elle symbolisait.

Elle ne voulut pas s'attendrir et, s'efforçant de paraître gaie :

— Oh ! quelle agréable surprise ! Qui donc attendez-vous, monsieur, car ce n'est pas pour moi seule, je suppose ?

— Si, Lucienne, pour vous seule... En dehors de nous deux, mon enfant, il n'y a plus rien.

Elle le regarda, interdite, puis, trouvant en son cœur la meilleure réponse, simplement, lui demanda :

— Voulez-vous me permettre de vous embrasser pour que notre petite fête soit complète ?

Raymond Dussartre, l'homme rude, ouvrit les bras en silence, posa ses lèvres sur le front qui s'offrait, puis, brusquement, serra très fort la jolie tête brune contre sa poitrine.

Le repas fut presque silencieux.

Ils en étaient arrivés à ce degré d'émotion où les paroles les plus banales semblent contenir des secrets profonds. Ils se taisaient pour mieux sentir grandir en eux un bonheur qu'ils n'osaient pas encore appeler par son nom.

### CHAPITRE XVIII

« Le Caire. »

« Cher monsieur, »

« Je suis heureux de vous faire connaître qu'une décision d'ordre général vient de conduire le roi Séoud Ibrahim au renouvellement des concessions pétrolières accordées sur son territoire et pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans. »

« Les compagnies anglaises et américaines cherchent maintenant à traiter avec les anciens concessionnaires dont était l'As-sir Oil Company. »

« Les journaux spécialisés et la presse financière donneront ces nouvelles d'ici quelques jours. »

« Je vous prie de bien vouloir présenter mes respects à Mlle Mansour et d'agréer l'expression de mes sentiments distingués. »

« Pierre Mareuil. »

Raymond Dussartre eut un pauvre sourire.

— J'avais raison, dit-il, j'ai eu raison trop tôt et la satisfaction qui m'en vient arrive trop tard. Lucienne, au moins, en profitera.

Il parut, tout à coup, retrouver l'activité d'autrefois. Il écrivait beaucoup, sortait, recevait des visites.

Lorsque Lucienne s'inquiétait de le voir fébrile ou de constater quelques rougeurs suspectes aux pommettes, elle prenait ses mains brûlantes et lui disait :

— Reposez-vous. Pourquoi vous surmenez ainsi ? Ne sommes-nous pas heureux ?

— Très heureux, grâce à vous, ma petite fille.

(A suivre.)

Les reportages du „Rhône“

# Routes valaisannes

## Constructions, déviations et projets

III

Toute autre est la déviation de Saint-Maurice, le plus gros ouvrage actuellement en chantier sur l'artère Saint-Gingolph-Brigue.

Aussitôt après avoir quitté la route vaudoise, tout conducteur perçoit un changement et a l'impression d'entrer dans un autre monde. Il y a d'abord cette chicane qu'est le pont de pierre, et puis la route bombée côtoyant les rochers. C'est alors que survient la traversée de Saint-Maurice.

C'est chaque fois avec une appréhension dégénérant en véritable phobie dès le jour où nous y avons laissé la suspension avant de notre « deux cylindres douze portes », que nous abordons cette espèce de labyrinthe à ciel ouvert.

L'usager, pourtant, n'a rien fait de mal pour devoir supporter cela.

Quel supplice !

Combien de fois avons-nous soupiré d'aise après avoir dépassé les murs d'Againe, en constatant qu'aucune pièce essentielle de notre anatomie ne manquait à l'appel !

Les autorités communales auraient souhaité, semble-t-il, que ce cauchemar durât. Elles avaient présenté au Département cantonal des travaux publics un projet de correction tel que le remède eût été pire que le mal.

Ce plan, tracé à l'ouest de la route actuelle, eût été pratiqué, s'ils avait été mis à exécution, une ponction douloureuse dans les finances de l'Etat. La chaussée devant passer près de l'abbaye, il eût fallu pour cela démolir toute une série de bâtiments pour créer la jonction avec la route de Sion.

On comprend certes le désir des Agauinois de faire admirer au passage un édifice religieux d'une valeur architecturale inestimable. On comprend aussi leur volonté de vouloir maintenir en état de service le vieux pont sur le Rhône, ouvrage d'art faisant partie intégrante de la vie de la cité qu'il eût été dommage de laisser tomber en décrépitude.

Mais cette solution est boiteuse, nos lecteurs en conviendront, car ici le problème est bien différent de celui de Monthey. Nous nous trouvons précisément à l'endroit où la circulation est la plus dense dans notre canton et cette prétention de vouloir à tout prix faire traverser une ville n'est pas de mise dans le cas qui nous occupe. Songeons simplement aux groupes qui se forment à la sortie des offices, à la foule qui s'égaillie sur la route, aux enfants qui la traversent sans prendre les précautions élémentaires et l'on verra le danger que cela représente pour la circulation.

Dans le cas présent, ne vaut-il pas mieux abandonner un idéalisme — ô combien respectable — pour faire une petite place aux exigences d'une époque matérialiste ?

### Un curieux (mais utopique) projet

Il est intéressant d'examiner un autre projet — officieux celui-ci puisqu'il émane d'une personnalité vaudoise — projet qui avait été soumis au conseiller d'Etat Anthamatten, chef du Département des travaux publics.

Diamétralement opposé à celui de tendance conservatrice (nous attachons à ce mot son sens littéral) de la commune de Saint-Maurice, il est on ne peut plus novateur.

Son auteur, M. P.-L. Guye, écrivain à Vevey, préconise, tenez-vous bien, le déplacement de tout le réseau de communications, chemin de fer et route, sur la rive droite du Rhône et cela dès la sortie du Bois-Noir, afin de donner plus d'espace pour l'extension de la ville de Saint-Maurice. Un déplacement identique devrait s'effectuer dans la région de Bex, dans le même but. La gare de triage de Saint-Maurice n'ayant plus sa raison d'être (!) serait supprimée et remplacée par une nouvelle installation du même genre à 500 mètres à l'ouest de la petite ville vaudoise. La ligne du Tonkin traverserait alors le Rhône sur un nouveau pont situé entre les embouchures de la Vièze et de la Gryonne, la route itou, pour s'incurver ensuite légèrement à droite. Il en résulterait que la nouvelle gare de Monthey — localité qui passe pour devenir un important centre industriel — serait déplacée à environ un kilomètre plus à l'est.

Rien que ça !

Il est évident que si tout était à faire, à construire, qu'il faille partir de zéro, nous pensons que c'est la solution de

la route conduisant à Monthey. La traversée de Saint-Maurice restera ainsi toujours ouverte à la circulation et ceux qui devront ou voudront s'y rendre retrouveront, d'un côté comme de l'autre, les voies utilisées actuellement.

Une troisième étape, prolongement naturel de la première, verra la construction d'une route empruntant, depuis le garage Casanova, l'ancien tracé en contrebas de la ligne de chemin de fer, côté Rhône, et traversant la voie ferrée au moyen d'un ouvrage d'art, au bas de la descente du Bois-Noir.

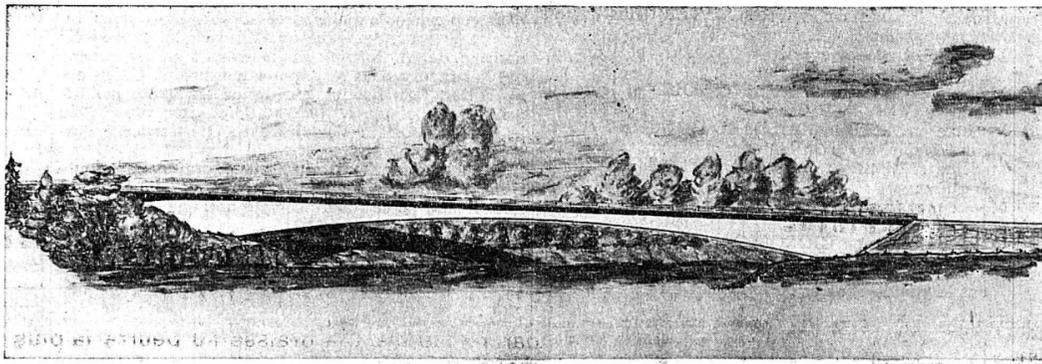
Heureux Agauinois !

Le vieux pont sera sauvegardé, un dangereux passage sous voie supprimé, leur ville évitée et leur sécurité assurée.

Voyons maintenant les caractéristiques de la première étape.

La route d'abord.

Longue d'un kilomètre environ, il a fallu véhiculer 70.000 mètres cubes de matériaux pour ériger des remblais sous lesquels on a aménagé des passages pour chemins vicinaux afin que ceux-ci n'entravent d'aucune manière le débit des véhicules.



Maquette du nouveau pont sur le Rhône à Saint-Maurice

M. Guye qui prévaudrait auprès du Département cantonal des travaux publics et de nos Chemins de fer fédéraux suisses, parce que, dans ce cas, rationnelle.

Mais comment pourrait-on d'un seul coup de balai faire foin de tout ce qui est installé et où trouverait-on les capitaux énormes qu'il faudrait engager pour entreprendre cette... révolution ?

Cardons la tête froide et, comme nous l'a dit l'ingénieur Parvex, ne nous attendons pas à une solution utopique.

### Le nouveau tracé

Partant du principe géométrique qui fait que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, nos ingénieurs et techniciens ont établi un projet digne d'intérêt, prévu en trois étapes. La première, qui est en voie d'exécution, comprend, en partant de la gendarmerie vaudoise, la construction d'un pont ayant une pente de 3,5% et joignant la rive gauche du Rhône; puis, longeant le fleuve, une large chaussée aboutira derrière le garage Casanova pour reprendre l'ancien tracé, vers le passage sous voie.

On créera ensuite vers le vieux pont en pierre élargi et renforcé, un carrefour spécialement et judicieusement étudié, facilitant aux automobilistes l'accès de

Construite comme une autoroute moderne, séparée en son milieu, elle aura, une fois terminée, quatre voies de circulation.

### Une arche élégante va relier Vaud et Valais

Sans doute aucun, le gros ouvrage de cette déviation se trouve être le pont. Ce sera, nous dit-on, le plus grand de ce genre — sans travée et dessinant un arc de cercle élégant d'une rive à l'autre du fleuve — construit actuellement en Europe, celui ayant la plus longue portée. Pour ce faire, on emploie un béton précontraint dosé à 300 kg. par mètre cube, béton ayant l'avantage d'offrir une très grosse résistance : 500 kg. par centimètre carré.

Qu'on nous autorise ici une petite parenthèse.

Qu'est-ce que le béton précontraint ? Dernier né dans la technique de la construction moderne, il a été employé pour la première fois en Valais lors de l'érection de deux passerelles sur la Dranse, à Bovernier.

Les résultats concluants obtenus un peu partout dans ce domaine ont incité les ingénieurs de la maison Losinger & Vadi à employer ce mode à Saint-Maurice.

Ici, le fer est remplacé par des câbles gainés qui, une fois le béton durci, sont tendus au cours de trois opérations successives jusqu'à la traction de 150 tonnes par câble. On injecte ensuite du lait de ciment dans les gaines. Béton et câbles forment ainsi un bloc compact très résistant offrant néanmoins l'élasticité nécessaire à un ouvrage de ce genre et de cette importance.

Avec sa longueur totale de 176 mètres (116 mètres entre les culées), ses deux trottoirs de 1 mètre de large et sa chaussée de 16 m. 80 séparée au milieu par une bande de gazon de 80 centimètres, il sera assez solide pour que tous les lourds transports destinés aux barrages de haute montagne et même nos chars « Centurion » puissent y passer sans gêne.

Lorsqu'on entreprend la construction d'un ouvrage de ce genre, on se heurte inévitablement à certaines difficultés inhérentes aux couches géologiques par exemple, qui sont différentes sur les deux rives du fleuve : côté Vaud, une roche solide a permis la mise en place



d'une culée en béton dans des conditions idéales, alors que sur la rive valaisanne on s'est trouvé en présence d'un terrain limoneux et friable.

L'ampleur de l'ouvrage, les délais à respecter, ont incité l'entreprise de construction à qui revient l'honneur d'exécuter ce magnifique travail à aménager le chantier d'une manière identi-

des coffrages pour y couler les travées provisoires en béton armé indispensables au montage du cintre en bois supportant la voute proprement dite et une dalle revêtue par la suite du tapis.

Tout ceci exige une grande précision car la moindre erreur de calcul ou de mise en place compromettrait toute la suite des travaux.

La préparation de l'emplacement de la culée, côté valaisan, a provoqué certaines difficultés du fait, nous l'avons dit, de la structure géologique du sol : ici aussi, au moyen de sonnettes à vapeur suspendues aux bras des grues mécaniques (genre de marteaux-pilons pneumatiques), il a fallu enfoncer des pieux en palplanche à une grande profondeur pour former un coffrage métallique qui restera définitivement en place et dans lequel viendra se couler le socle en béton.

Nous avons tout à l'heure parlé de délais. On s'en étonnera peut-être.

Il ne s'agit point ici d'exigences d'ordre administratif. La raison est beaucoup plus simple : le Rhône n'attendra pas, au printemps prochain, que soient achevés les travaux pour se mettre en crue. Une montée brusque des eaux avant l'enlèvement du cintre, avant qu'on ait fait disparaître les travées provisoires, compromettrait gravement la réussite de l'entreprise.

Le 15 avril au plus tard, la construction doit être terminée.

On peut donc supposer que dans le courant de l'été prochain, à la période des vacances, la déviation de Saint-Maurice, première étape, pourra être mise à la disposition des usagers de la route.

Qui paiera la facture ? La route se trouvant dans la totalité de sa longueur sur notre sol, c'est l'Etat du Valais qui en assumera les frais.

Le problème du pont est différent. Etant à cheval sur la frontière Vaud-Valais, les deux cantons participent par moitié à sa construction.

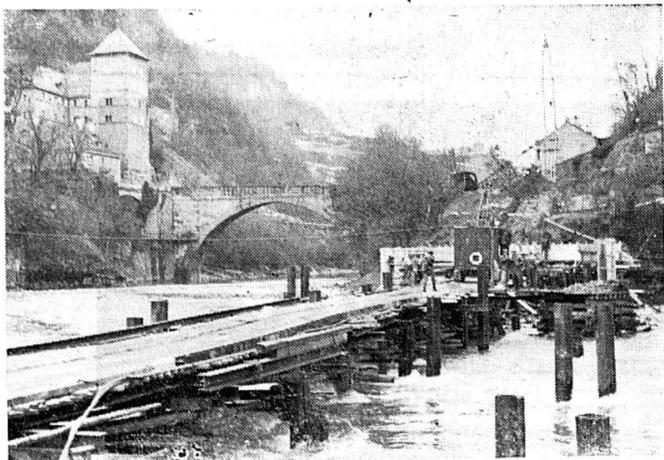
Mais il est bien entendu que dans les deux cas une aide substantielle de Maman Helvétia est acquise.

Emmanuel Berreau.

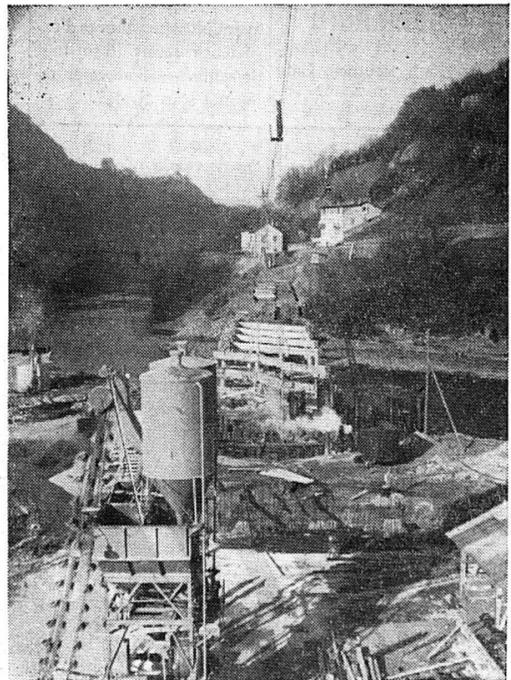
(A suivre.)

(Voir numéros des 16 et 23 janvier)

La première phase des travaux ; à gauche, le pont actuel et le château



Lorsqu'on prend la peine de monter sur la première tour du blondin, haute de 32 mètres, on obtient une vue générale suggestive de l'ensemble du chantier, jusqu'au pont actuel. Au premier plan, la tour à béton ; plus loin, une sonnette à vapeur montée sur grue bat les pieux en palplanche servant à former le coffrage de la culée ; plus loin encore, sur le Rhône, les travées provisoires en béton armé destinées à recevoir l'échafaudage supportant le cintre. Tout au fond, la gendarmerie vaudoise et la deuxième tour du blondin.



# CINÉMA CORSO

Réservez vos places au 6 16 22

# Ce soir, première: Fernandel dans « Don Juan »

## MARTIGNY

### Auguste Sauthier

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la triste nouvelle du décès de M. Auguste Sauthier, âgé de 81 ans, ancien vice-président de Martigny-Ville et président actuel du Conseil d'administration de la Caisse d'Épargne du Valais.

Nous reviendrons vendredi sur la carrière du défunt qui laissera un grand vide.

Nous adressons à son épouse et à toute sa famille nos sentiments de profonde sympathie.

Madame Auguste SAUTHIER-OREILLER, à Martigny ;

Madame et Monsieur Martial SAUTHIER-SAUTHIER, à Conthey-Place ;

Madame et Monsieur Henri SCHMID-SAUTHIER, à Sion ;

Famille de feu Maurice VARONE-SAUTHIER, à Pont-de-la-Morge et Sion ;

Monsieur et Madame Alfred SAUTHIER-DES-FAYES et famille, à Martigny et Bienne ;

Madame et Monsieur Otto HAENNI-SAUTHIER et famille, à Martigny, Berne, Zurich et Lausanne ;

Monsieur Octave OREILLER, à Bagnes ;  
Monsieur Oscar OREILLER et ses enfants, à Bagnes ;

Famille de feu Emile CLAVIEN-VARONE, à Pont-de-la-Morge et Sion ;

Famille de feu Urbain GERMANIER-VARONE, à Balavaud et Martigny ;

Madame veuve Frédéric VARONE-UDRY et famille, à Sion ;

Monsieur et Madame Philippe TAVERNIER et famille, à Sion ;

Madame veuve Jean OREILLER et famille, à Paris ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

### Monsieur Auguste SAUTHIER

Président du Conseil d'administration de la C. E. V.

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin, survenu, après une courte maladie, le 30 janvier 1957, dans sa 81<sup>e</sup> année.

L'incinération aura lieu au crématoire de Vevey samedi 2 février 1957, à 14 heures.

Départ du domicile mortuaire, place de la Gare, Martigny, à 10 heures.

Les honneurs seront rendus au pont de La Bâtiaz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

## SOMMELIÈRE

Gentille jeune fille, âge 20-30 ans, est demandée dans hôtel premier ordre. Bons gains.

Hôtel de la Truite, Le Pont (vallée de Joux).

### Je demande JEUNE FILLE

pas en dessous de 20 ans, propre, honnête et sachant cuisiner, pour un ménage soigné. Salaire à convenir. S'adresser à Mme Edmond Ménard, Martigny-Ville, téléphone 6 03 33.

### On demande une sommelière

dans bon café. S'adresser à M. Denis Veuthey, Café de la Couronne, Saxon. Tél. 6 22 31.

### A louer pour cause de départ appartement

3 chambres, cuisine, cave, galetas. — Bianchi, chez Devanthery, rue de l'Eglise, Martigny.

### On demande apprenti mécanicien

auto à Martigny-Ville. Faire offre par écrit sous chiffre R 414 au journal.

### On demande un Chef-mineur

ayant plusieurs années d'expérience serait libre tout de suite. — S'adresser au journal sous R. 412.

### On demande menuisiers

Entrée tout de suite. Téléphoner 026 / 6 30 46.

## De bourgs en villages

### Leytron

STATISTIQUE PAROISSIALE. — Baptêmes : Blanchet Anne-Françoise, de Luc et d'Alésie Cheseaux ; Bridy Raphaël-Jean, de Marcel et d'Anna Huguet.  
Décès : Buchard Casimir.

### Salvan

SPORTIVITÉ. — Il nous plaît de relever le geste très sportif et amical des dirigeants de la patinoire et des initiateurs du futur hockey-club qui, à l'occasion du loto du Ski-club, le 27 janvier, ont fermé la patinoire dimanche soir afin de ne porter aucun préjudice à la manifestation organisée par les skieurs. Ce geste laisse bien augurer des relations qui doivent régner entre nos sociétés de sports d'hiver.

### Cours indicatif du 30 janvier

Achat	France	Vente
Ffr. 1,01	Italie 1,06	
Lires —,65 ½	Belgique 8,50	
Frb 8,30	Allemagne 102,50	
D. M. 99,50	Autriche 16,50	
Sch. 16,10	Angleterre (unité) 11,60	
Sterling 11,25	U. S. A. 4,29	
Dollars 4,26	Espagne 8,50	
Pesetas 8,—		

Sous réserve de fluctuations.  
(Cours obligamment communiqués par la Banque Suisse d'Épargne et de Crédit, Martigny.)



Monsieur Henri CARRON et sa fille Marie-Claire, à Martigny-Bâtiaz ;  
Madame et Monsieur Hermann NATER, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny-Ville ;  
Monsieur et Madame Michel BARMAN et leurs enfants, à Martigny-Bâtiaz ;  
Madame et Monsieur Edouard GIROUD et leurs enfants, à Martigny-Bâtiaz ;  
Madame et Monsieur MAILLARD-DOUCHET et leur fille Angèle, à Paris ;  
Madame et Monsieur Jules RODOUÏT et leurs enfants, à Cully ;  
Monsieur et Madame Lucien CARRON et leurs enfants, à Fully ;  
Monsieur Giuseppe GIORGINO, en Italie, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès, à l'âge de 51 ans, de

### Madame Ida CARRON

née BARMAN

leur très chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, que Dieu a rappelé à Lui, le 29 janvier 1957, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Martigny le vendredi 1<sup>er</sup> février, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire à 9 h. 45.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Madame Edouard BUTHEY-CHESEAX et ses enfants, Michel, Edgar, Charly et Willy, à Fully ;  
Madame Vve Jules BUTHEY, à Fully ;  
Monsieur et Madame Ulysse BUTHEY et leurs enfants, à Fully ;  
Madame et Monsieur Emile GAILLARD-BUTHEY, à Fully ;  
Madame et Monsieur Louis STOQUET-BUTHEY et leurs enfants, à La Cure ;  
Monsieur Maurice CHESEAX, à Saillon ;  
Madame Vve Céline THURRE et son fils, à Saillon ;  
Monsieur et Madame André CHESEAX-RODUÏT et leurs enfants, à Saillon ;  
Monsieur et Madame Donat CHESEAX et leurs enfants, à Saillon ;  
Révérende Sœur Marie de la Croix, à Sion ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, à Fully, Saillon, Saxon, Martigny et Leytron, ont la profonde douleur de faire part du décès de

### Monsieur Edouard BUTHEY

leur très cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin et neveu, survenu après une longue maladie le 30 janvier 1957 à l'âge de 47 ans et muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully le jeudi 31 janvier à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

### Chamoson

ENCORE! — En complément de notre information de lundi, ces « opérations de gentlemen » (pour ne pas user du terme, paraît-il impropre, de « cambriolages ») ont aussi été effectuées dans les chalets de MM. Edmond Giroud, ancien président, Lucien Gaist et Mme Bocherens.

### Fully

QUAND L'AUDACE PAIE! — Rarement au sortir d'un spectacle, il nous a été donné d'entendre des critiques louangeuses et enthousiastes, que dimanche soir après la représentation du drame « Les chrétiens aux lions », donné par le groupement des éclaireurs de la paroisse.

Tous les spectateurs, qui garnissaient jusqu'à la dernière place la salle du Ciné-Michel ont été unanimement conquis et emballés par cette splendide réalisation, haute en couleur, qui fait le plus grand honneur à nos scouts, louveteaux et éclaireuses, qui se sont surpassés pour assurer la réussite de leur téméraire entreprise. Nous ne savons si ces jeunes gens ont lu Corneille, mais ils ont en tout cas mis en pratique les vers fameux :

Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître  
Et pour leur coup d'essai veulent des coups de maître.

Félicitons sans réserve tous les responsables et dirigeants, M. l'abbé Bussien, vicaire, aumônier du groupement, Mlle Augustine Bender, M. Laurent Bender, chef de troupe, et surtout M. Marcel Carron metteur en scène, qui ont œuvré avec ténacité et compétence depuis de longs mois. Réaliser et monter une œuvre d'une pareille envergure avec des acteurs de dix à vingt ans, n'était certainement pas une mince affaire. Tout avait été préparé avec une extrême minutie, rien n'ayant été laissé au hasard, le succès le plus complet est venu récompenser leurs persévérants efforts.

Sans vouloir entrer dans de prolixes détails, mentionnons cependant la richesse des décors brochés par M. Robert Vassaux, de Vernayaz, et la réussite parfaite du grimage de M. Michel Taramaraz. Tous les acteurs ont fait preuve d'un réalisme extraordinaire. Citons entre autres, Jean Bender, qui campa un Sethos hallucinant et diabolique et Jean-Marie Carron qui incarna le patricien romain Vénérius avec une aisance époustouflante.

Si quelque esprit chagrin avait encore quelque doute sur l'activité et la vitalité de la troupe Saint-Symphorien, il aura pu se rendre compte de l'une et de l'autre dimanche passé.

Pour nous et pour la plus grande partie de la population de Fully, cette représentation n'aura été qu'une

manifestation supplémentaire du dévouement et de la compétence des responsables du scoutisme. Qu'ils en soient chaleureusement félicités et remerciés.

NÉCROLOGIE. — Hier mardi, une foule émue a accompagné à sa dernière demeure, Mme Cécile Bergerand-Carron, décédée après une courte maladie à l'âge de 33 ans seulement.

Le décès de cette mère de famille, laisse dans la désolation un époux et 5 enfants en bas âges, à qui vont l'expression de notre sympathie émue.

### Saxon

VOILA UNE BONNE IDÉE. — La désertion des campagnes se poursuit à un rythme accéléré.

Combien de jeunes gens de nos villages se rendent à Martigny pour gagner leur pain quotidien. Ceux-ci terminent en général leur travail vers 18 heures et doivent attendre jusqu'à près de 20 heures le train qui les ramène chez eux le soir. Un jeune homme de Saxon a lancé une pétition au mois de décembre 1956 auprès des CFF afin d'obtenir un train plus tôt le soir. Nous osons espérer que la direction des CFF, voyant l'utilité de ce train, fera aboutir cette initiative qui rendrait grand service à de nombreuses personnes de la région.

STATISTIQUE PAROISSIALE. — Baptêmes : Tornay Daniel, d'Emile et de Marguerite Morard ; Tornay, Fabienne, d'Emile et de Marguerite Morard ; Forré Michel-Jules, de Raymond et de Marianne Sauthier ; Fleury Stéphane-Joseph-Séverin, de Jules et de Carla Antonia ; Terretaz Bernard-André, de Louis et de Julia Murisier ; Gonthier Bernard-Jean-Robert, de Rémy et de Jeannette Devillaz ; Lambiel Jean-Marc, de Jean-Pierre et de Lucie Cretaz.

Mariage : Bagnoud Michel (Lens) et Fellay Jacqueline.

Décès : Tornay Fabienne, 1 jour ; Farinet Edmond, 1919 ; Volluz Marc, 1906 ; Tornay Marc, 1926.

### Vétroz

COURS DE SAMARITAINS. — Premiers secours en cas d'accidents. Un cours de samaritains sera donné à Vétroz, salle d'école, sous la direction théorique de M. le Dr P. Delaloye et pratique M. R. Inaebnit, moniteur.

Le cours aura lieu chaque lundi et samedi à 20 heures et débutera le lundi 4 février prochain ; il est accessible à toutes personnes des deux sexes âgées d'au moins 17 ans.

Ce cours est recommandé à tous les sportifs, personnel d'entreprises et au public en général.

Le prix du cours est de 6 francs cahier anatomique compris. Pour inscriptions et renseignements s'adresser au Bureau communal.

**TAXIS** Tél. 6 32 97  
-Granges  
30 ct. le km.

DEMANDEZ LA BIÈRE



BRASSERIE DU CARDINAL



Allô ! 6 14 54

Ma nouvelle  
coiffure

RIEDWEG  
Martigny-Gare

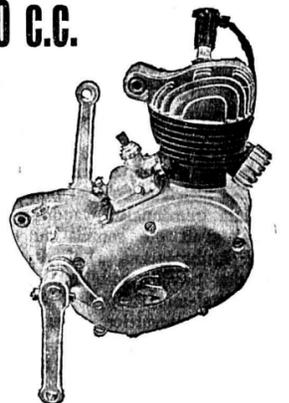
Ad. Vouilloz-Addy  
Martigny-Ville

Porcelaine - Verrerie  
Argenterie - Articles  
pour cadeaux. Tout  
pour vos tombolas.

SACHS 50 C.C.

Toutes pièces  
de rechange  
en stock

Outillage  
spécial  
d'usine



Garage du Pont - G. Bender

Tél. 026 / 6 31 01 - FULLY

Réparateur officiel des usines SACHS

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

SAINT-NICOLAS / Vs.

ELLIOLE



Dès ce soir mercredi :

Le nouveau et sensationnel  
« policier » anglais

## Des Pas dans le Brouillard

avec **Stewart GRANGER** et **Jean SIMMONS** En technicolor

Interdit sous 18 ans

## SPECTACLES

**Le film policier le plus étonnant de la saison à l'Etoile**

Dès ce soir mercredi. La nuit et la brume sont tombées sur Londres... estompant les rues où les pas feutrés du criminel se rapprochent lentement...

**DES PAS DANS LE BROUILLARD.** Ce nouveau « policier » anglais fit sensation au dernier Festival de Locarno où il fut salué comme un nouveau chef-d'œuvre du genre. « Des pas dans le brouillard », c'est l'envoûtante histoire d'un amour maudit magistralement interprétée par le couple célèbre, Stewart Granger-Jean Simmons, dans les rôles les plus saisissants, les plus extraordinaires de leur carrière. C'est aussi l'affaire criminelle la plus stupéfiante, la plus captivante et la plus dramatique des annales de Scotland Yard et de l'histoire du film policier. Mais avant tout, c'est un film formidablement intéressant... un film qui vous promet une heure et demie de mystère, de tension et de sensations raffinées.

En technicolor. (Interdit sous 18 ans).

# Cinémas

Jeudi 31, Humphrey Bogart dans  
**Ouragan sur le Caine**

**REX**  
*Saxon*

Dès vendredi 1<sup>er</sup> février, une œuvre mystérieuse et attachante :  
**L'ange du péché**

## ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

**JEUDI : 7.00** Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. Variétés matinales. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique de ballet. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 Disques. 12.45 Informations. 12.55 Touristes, à vos marques ! 13.05 Le charme de la mélodie... 13.30 Concerto en la mineur. 16.00 Thé dansant. 16.30 Vos refrains favoris... 17.00 Quelque part dans le monde avec... 17.15 Disques. 17.30 Mélodies. 17.50 Disques. 18.00 Le miroir dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 Colin-maillard. 20.00 Le royaume errant, feuilleton. 20.30 C'est une chance ! 20.45 Echee et mat. 21.30 Concert. 22.30 Informations. 22.35 Le miroir du temps. 23.05 Disque. 23.15 Fin de l'émission.

**VENDREDI : 7.00** Joyeux réveil. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 7.30 Œuvres de Grieg. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Au carillon de midi et le mémento sportif. 12.45 Informations. 12.55 Le courrier du skieur. 13.05 D'une gravure à l'autre. 16.00 Voulez-vous danser ?... 16.25 Le disque des enfants sages. 16.30 Echos du Festival de Varsovie. 17.00 Femmes chez elles. 17.20 Un compositeur yougoslave. 17.50 Causerie. 18.00 Le jazz en Angleterre. 18.15 En un clin d'œil. 18.30 La voix des auteurs dramatiques. 18.35 Chacun son avis. 18.55 Vacances à Rome, orchestre. 19.00 Micro-Partout. 19.15 Informations. 19.25 La situation internationale. 19.35 Instants du monde. 19.45 Au pays de l'opéra. 20.00 Routes ouvertes. 20.25 Musique française. 20.45 Le trio José Melis. 21.00 La Radiodiffusion-Télévision française présente cinq pièces. 22.30 Informations. 22.35 Jazz sélection. 22.45 Le feuilleton de Jean-Pierre Rambal et Louis Gaulis. 23.15 Fin.

## L'Etat reçoit la presse

Fidèle à une tradition bien sympathique, l'Etat du Valais avait convié les membres de l'Association de la presse valaisanne lundi en fin d'après-midi ; la réception se fit tout naturellement au carnotzet de la rue de Conthey en présence de M. le chancelier Roten, de M. le vice-chancelier Squaratti, de leur collaborateur M. Providoli et de M. le Cdt Gollut qui avait bien voulu se joindre au groupe. Malheureusement plusieurs confrères étaient absents pour cause de maladie, dont le président de l'Association, M. Alfred Delavy, rédacteur au « Journal de Sierre » ; nous voulons bien espérer que tous seront bientôt remis.

A l'issue d'une très succulente agape typiquement valaisanne, M. Norbert Roten, chancelier d'Etat, sut parfaitement bien dégager en de succintes paroles le sens très libre de cette réunion qui ne poursuit qu'un seul but : celui d'exprimer la reconnaissance du gouvernement à l'égard de la presse qui fait tant pour la défense de l'intérêt général du pays et parachève ainsi l'œuvre des autorités.

M. Hermann Tscherrig, vice-président de l'Association de la presse valaisanne, prit à son tour la parole pour remercier tout d'abord notre hôte de cette aimable réception et ensuite pour lancer un appel bien senti à la collaboration toujours plus étroite entre les différentes régions du canton, qui se doit de former un véritable bloc pour pouvoir surmonter les nombreuses difficultés inhérentes à notre époque de troubles.

Dans ces conditions, la votation fédérale du 3 mars sur l'article 22 bis concernant le service obligatoire féminin revêt une importance toute particulière et ne doit surtout pas être mise en parallèle avec le vote des femmes ; il s'agit là de deux questions bien distinctes nullement interdépendantes.

Jusqu'à ce jour, les autorités communales (en dépit d'un travail et de dépenses supplémentaires) et les différentes industries de notre canton ont parfaitement compris le rôle qu'elles avaient à jouer ; le programme imposé a été tenu. Il appartient donc maintenant à tous les civils d'apporter leur collaboration.

## SAINT-MAURICE

### La fermeture des magasins

La population de Saint-Maurice est avisée qu'à partir du 1<sup>er</sup> février, la fermeture des magasins aura lieu comme suit :

Du lundi au vendredi, fermeture à 18 h. 30.  
Samedis et veilles de fêtes, fermeture à 17 h. 30.  
Exceptions :

Laiterie (magasin central), du lundi au vendredi, fermeture à 19 heures ; samedis et veilles de fêtes, fermeture à 17 h. 30.

Magasins de tabacs et cigares, toute la semaine, fermeture à 19 heures.

Salons de coiffure, du lundi au vendredi, fermeture à 19 heures ; samedis et veilles de fêtes, fermeture à 19 h. 30.

## SIERRE

### Les deux fonctions compatibles

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal a pris connaissance de la lettre du Conseil d'Etat concernant M. le président Salzmann.

Il résulte de cette missive que M. le président pourra exercer ses fonctions communales ainsi que son emploi à la Banque Cantonale sans qu'il y ait incompatibilité.

Cette décision est toutefois provisoire car le Grand Conseil devra trancher en définitive une motion de modification du règlement qui sera déposée en temps voulu.

### Fernandel dans « Don Juan » au Corso

Dès ce soir mercredi, le Corso présente le nouveau film de Fernandel : **DON JUAN**... Après les innombrables créations de Fernandel, le voici sous un jour nouveau dans le rôle de Don Juan, le fameux bourreau des cœurs... Don Juan malgré lui, Fernandel se voit aimé de toutes les grandes dames d'Espagne et cela ne va pas sans risques et sans épisodes ultra-comiques... Aux côtés de Fernandel une brillante distribution anime ce film fastueux en couleurs : Erno Crisa, Carmen Sevilla, Christine Carrère, Micheline Dax, Simone Paris... Vous irez dès ce soir au Corso voir Don Juan, car c'est la certitude d'une joyeuse soirée en compagnie de l'amusieur public N° 1, Fernandel...

Au même programme : **BRACO**, un court-métrage entièrement tourné en Camargue et qui raconte l'histoire d'un petit braconnier... Vous avez tous vu « Crin Blanc » et vous l'avez aimé, vous aimerez **BRACO**...

Dès ce soir mercredi, à 20 h. 30. Location 6 16 22. N'attendez pas samedi ou dimanche...

### Cinéma Rex, Saxon

**Jeudi 31 : OURAGAN SUR LE CAINE**, avec Humphrey Bogart, José Ferrer, Van Johnson et Fred MacMurray. Un spectacle noble et saisissant... Un film aussi grand que l'océan... en technicolor.

**Dès vendredi 1<sup>er</sup> février**, l'histoire extraordinaire d'un amour violent et passionné qui bouscule les conventions et fustige les scrupules mesquins : **L'ANGE DU PECHE**, un film d'amour et d'aventures comme vous les aimez, magistralement interprété par Gianna-Maria Canale, Umberto Spadaro et Marcello Mastroianni.

« L'action est prenante et ne donne pas une seule fois l'envie de bailler, une œuvre que je recommande aux amateurs d'émotions fortes et aux amis du cinéma italien. » (La Tribune de Lausanne).

Automobilistes ! Pour vos travaux de

## GARROSSERIE AUTOMOBILE

**HENRI PELLISSIER** — Martigny-Ville  
Route de Fully Tél. 6 02 27

Toutes réparations, transformations, garnissage, peinture



Vous entendrez vos airs préférés... que jouera tous les soirs

## le „Trio Pista Kovacs“

le célèbre orchestre tzigane

### à l'Flôtel Central

MARTIGNY-VILLE

# Notre tradition :



## de qualité !!!

# Sur tables spéciales : exposition générale

### Un choix sans pareil

NATURELLEMENT AUX

Voyez nos vitrines !



MARTIGNY

### Des prix pour tous

Une qualité... la bonne voilà notre succès !

# ÉTRANGER

## L'Afrique noire demande un nouveau statut

Un débat capital pour l'avenir de l'Afrique noire française et de Madagascar s'est ouvert mardi à l'Assemblée nationale française.

Essentiellement, les députés ont à examiner une série de 13 décrets pris par le gouvernement et qui constituent la « loi-cadre », la charte des rapports entre le gouvernement et les territoires d'outre-mer, auxquels la France est disposée à accorder une large autonomie administrative.

## Les écoliers aussi résistent en Hongrie

Dans son numéro du 26 janvier, parvenu hier à Paris, le journal gouvernemental « Nepszabadsag » fait état d'une « situation douloureuse » dans les écoles hongroises, où les élèves se livrent à de fréquentes manifestations antisoviétiques et anticomunistes.

Dans certaines écoles, les élèves ont brûlé les manuels russes et ont déchiré leurs cartes d'adhésion au mouvement « pionniers » (organisation communiste pour les jeunes).

Il est également fréquent que des écoliers infligent des brimades à leurs camarades qui se disent communistes, qui suivent les cours de langue russe (désormais facultative), ou qui ne suivent pas l'enseignement religieux.

## Grave accident d'un autocar parisien

Un grave accident s'est déroulé de nuit en Seine-et-Marne. Un autocar de Paris a dévié sur sa gauche en voulant éviter deux personnes circulant sur la chaussée.

Il a heurté un gros camion venant en sens inverse et qui est tombé dans un fossé. Le chauffeur du camion a été écrasé à son volant. Le chauffeur de l'autocar et une voyageuse ont été également tués. Une vingtaine de voyageurs ont été blessés.

## Un fourgon postal attaqué en France

Un fourgon postal a été attaqué la nuit de mardi à mercredi près de Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure). Les malfaiteurs se sont emparés de plus de huit millions de francs français.

Le chauffeur du fourgon, M. Jean Chauvin, âgé de 34 ans, qui fut retrouvé ligoté à côté de son véhicule, avait, en octobre dernier, été longuement entendu par la police pour avoir perdu, près de Fleury-sur-Andelle, un sac postal contenant plus de deux millions de francs.

## Au chaud par la chaux

Les nombreux visiteurs de l'exposition industrielle et agricole de Phénien se sont longuement arrêtés devant le stand du vêtement. A première vue, on aurait pu croire que les pullovers et les foulards exposés étaient en lainage de première qualité. En réalité, la matière utilisée pour ces vêtements était de la chaux. Selon la presse romaine, qui en a fait grand cas, les produits ainsi fabriqués seraient meilleur marché, aussi chauds et plus résistants. La découverte des fibres de carbone de chaux est l'œuvre de M. Li Sin-ghi, savant coréen.

## Hiver rigoureux aux Etats-Unis

Un temps très rigoureux sévit actuellement sur la côte du Pacifique, ainsi qu'au nord-ouest, au sud-ouest et au centre des Etats-Unis. On signale, en outre, qu'un épais brouillard recouvre le sud-ouest du pays.

Le mauvais temps a provoqué la chute de deux avions privés. Sept personnes ont été tuées.

Un grand nombre d'accidents se sont produits sur les routes verglacées, entraînant la mort de plusieurs personnes.

## Une épidémie à Calcutta

Une épidémie de variole s'est déclarée à Calcutta. Selon les chiffres officiels, on compte déjà 106 morts et 140 malades. Pour enrayer le mal, l'un des fléaux de la ville avec le choléra, 1.100.000 personnes ont été vaccinées.

## On vend des usines atomiques

De petites usines atomiques, qui occupent la surface d'un court de tennis et coûteront chacune deux millions de livres sterling, ont été mises en vente mardi par une maison britannique de construction. Ces petites usines atomiques auraient un réacteur hydraulique, qui aurait déjà fait ses preuves à bord du sous-marin « Nautilus ». Elles produiraient une énergie de 10.600 kilowatts, pour le prix de moins de deux pence (5 cts) le kW. Leur construction demanderait de deux à trois ans.

## Du lundi au mercredi

— Un avion de tourisme à bord duquel se trouvaient cinq personnes s'est écrasé lundi dans les environs de Guachiral, province d'Antioquia. Les cinq passagers, parmi lesquels se trouvaient le général Gustavo Sierra Ochoa, gouverneur de la province, ont été tués.

— L'actrice française Martine Carol a été admise, lundi, dans une clinique parisienne, à la suite d'une crise nerveuse due au surmenage. Les médecins lui administrent des sédatifs pour détendre son système nerveux.

— La plus petite ville du monde est « Ile Dorval », au Canada, province de Québec. De dix-sept habitants en 1951, sa population est tombée à deux. « Ile Dorval » est toujours cataloguée sous l'appellation de « ville ».

## Une ingénieuse invention

La police fribourgeoise a fait l'acquisition d'un œil électronique qui enregistre la vitesse des véhicules. Il ne servira à rien désormais de dire qu'on roulait à bonne allure, qu'on avait le sentiment de faire du 60 ou de prendre à témoin un compteur déréglé. L'œil déposera avec précision : « Vous avez passé à 86 km. à l'heure et, à 21 mètres de ce carrefour, sur tel passage fréquenté, vous étiez un danger pour vous-même et pour les autres usagers ». Cet œil a inauguré ses services aux Daillettes, à Fribourg, en présence de M. Demiéville, inventeur de l'appareil.

## Un avion de la ligne Tunis-Paris capote et prend feu avec 67 personnes à bord

Un avion de la ligne Tunis-Paris a capoté à Orly avec 56 passagers à bord. L'appareil a pris feu. C'est à 19 h. 25 que l'« Armagnac », venant de Tunis, s'est abattu sur l'aérodrome d'Orly, à quelque trois kilomètres de l'aérogare sud.

C'est au moment de l'atterrissage et pour une cause encore inconnue que le lourd appareil s'est écrasé au sol et a capoté.

### Au secours !

Sous la violence du choc, l'appareil s'est coupé en quatre. Aussitôt après, il prenait feu et d'immenses flammes s'élevaient dans la nuit. Cependant les secours s'organisaient et rapidement l'incendie était éteint.

Des cris déchirants, des appels au secours parvenaient de l'amorcellement de ferraille que les sauveteurs attaquaient avec des haches, des marteaux pneumatiques et des scies électriques portatives.

Les conditions atmosphériques étaient mauvaises et un épais brouillard avait réduit la visibilité horizontale à 800 mètres et le plafond ne dépassait pas 60 mètres.

Il ne semblait pas, à 21 heures, que l'on doive déplorer de morts, bien que trois personnes soient encore bloquées dans la cabine et que l'on ne soit pas encore fixé sur leur sort.

Les blessés seraient au nombre d'une trentaine. 53 passagers, plus trois bébés de moins de deux ans, et onze membres du personnel navigant se trouvaient à bord.

## Le tunnel du Grand-Saint-Bernard se réalisera

Le Syndicat pour la réalisation du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard nous communique :

Le Syndicat pour la réalisation du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard a pris connaissance sans surprise et avec intérêt de la décision de l'Assemblée nationale française de ratifier la convention franco-italienne relative à la construction du tunnel du Mont-Blanc. Cette décision prouve d'une façon évidente l'actualité du problème des liaisons routières permanentes à travers les Alpes. Loin de penser que la réalisation de ce tunnel franco-italien rendra superflue celle du Grand-Saint-Bernard, le syndicat estime au contraire qu'il le rend plus nécessaire et plus urgente que jamais pour sauvegarder les intérêts de notre pays. En effet, seul le Grand-Saint-Bernard dont les perspectives sont à l'heure actuelle très favorables assure une liaison permanente directe entre une grande partie de la Suisse et l'Italie. Fort de cette conviction, le syndicat poursuivra ses efforts, en étroit contact avec le syndicat italien, pour la réalisation du Grand-Saint-Bernard.

## L'Europe et la Suisse

Les événements du Proche-Orient, de Hongrie, d'Afrique du Nord, les difficultés croissantes de diverses nations européennes, la Grande-Bretagne et la France notamment, l'influence exercée sur notre continent par l'URSS, les USA, la coalition de l'Inde et de la Chine, ont redonné de l'actualité aux mouvements politiques et culturels acquis à l'idée de l'Union européenne. L'Europe devrait adopter sans plus tarder une forme fédérative et un pouvoir suprannational. Les tendances les plus contradictoires se rencontrent dans l'organisation en gestation.

Diverses institutions internationales européennes, à quelques-unes desquelles la Suisse collabore activement, fonctionnent depuis quelques années. Elles ont généralement fait leur preuve dans les questions économiques et culturelles. Il faut souhaiter que ces noyaux constitués sur un plan élargi augmentent encore leur action et favorisent des contacts plus étroits entre les pays d'Europe.

Celle-ci a été singulièrement affaiblie par les deux dernières guerres et l'émancipation naturelle ou violente des pays jadis soumis à sa juridiction a été un rude coup. Certaines puissances, comme la Grande-Bretagne et la France, assaillaient en Europe au cours des dernières années, après la chute de l'Allemagne qui se relève rapidement, un rôle prépondérant. Ces deux grands pays, de façon différente et selon leur propre génie, disposaient encore d'assez de puissance, de richesses et de prestige pour prétendre rester à la tête de l'Europe. En fait, ces deux nations, en dépit des apparences, s'appréciaient peu, et se portaient des coups dont les blessures n'ont pas encore été effacées, malgré les dénégations officielles.

Soumises à peu près en même temps aux épreuves, aux difficultés, voyant leur empire s'effriter, le poids de leurs charges sociales augmenter, le déficit de l'Etat s'accroître et leur activité économique se ralentir, l'entente cordiale redevient une nécessité. Et, devant un sombre horizon, ces deux nations distinguèrent dans l'Union européenne une possibilité de retrouver l'équilibre et la sécurité. La crainte de l'URSS

voisine et l'inquiétude créée par l'attitude des Etats-Unis paraissent plus disposés à aider les ennemis de l'Europe que l'Europe elle-même, ont renforcé l'idée de l'Union européenne.

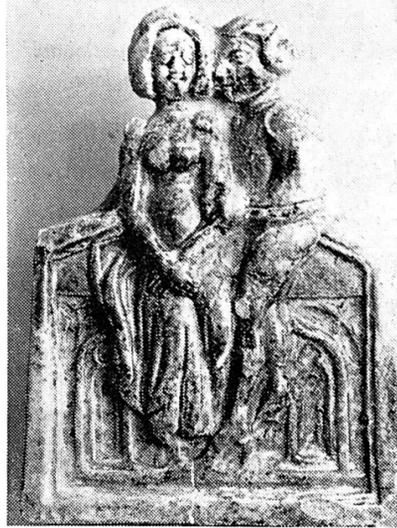
Les arguments des protagonistes du mouvement en faveur d'une Europe unifiée, sur une base fédérative, sont plus convainquants en raison des difficultés actuelles. Il est évident que le nationalisme étroit et l'autarcie (qui ne sont pas anciens : pas encore quinze ans !) feront place à une coopération loyale et intelligente et à des échanges accrus. Sortir dix fois son passeport, passer dix fois la douane, changer dix fois de monnaie pour traverser l'Europe est anormal aujourd'hui. Toutefois il est assez amusant de constater que si les Anglais se montrent actuellement (ils y étaient opposés hier encore) favorables à une organisation européenne et à une certaine unification, ils sont, en farouches insulaires, restés fidèles à une monnaie, un système métrique, des lois sur la circulation et l'usage de titres nobiliaires désuets !

L'actuel chancelier de l'Echiquier vient de préconiser une vaste zone européenne de libre-échange. Pourquoi ? Sans doute en raison des difficultés rencontrées dans le monde où le commerce britannique ne domine plus.

On nous dit et répète sur tous les tons, ici et surtout à l'étranger : « L'Europe se fera avec ou sans la Suisse. » Cette menace voilée est-elle un aperçu des méthodes que les Européens mettront en pratique ?

La Suisse, au carrefour des nations, doit être la première à donner l'exemple, dit-on. Elle a démontré au cours des siècles que le système fédératif convient parfaitement. Etendu à l'Union européenne, il ferait également ses preuves. Certes, mais il a fallu plus de sept siècles pour faire la Suisse... et cela n'est pas allé tout seul. Il est indéniable qu'en principe nous pouvons saluer avec joie toute action destinée à réajuster et renforcer l'Europe. Nous devons coopérer à tout ce qui consolide la paix et le droit international. Il nous est cependant permis de faire le tour de la question en tenant aussi comp-

## Trouvailles intéressantes à Berne



Les travaux préparatoires en vue de la construction d'un grand garage public à la Waisenhausplatz à Berne ont eu des résultats inattendus : en effet, on a découvert de nombreux restes de bâtiments des siècles passés, ainsi que des catelles de poêle, des fragments de réceptifs en verre ou en faïence, des armes et des monnaies, etc. Les plus intéressantes parmi ces trouvailles sont actuellement exposées au Musée historique de Berne. A droite, catelle du XV<sup>e</sup> siècle, provenant d'un poêle ; on y voit un guerrier armé, portant un fanion, dans une pièce gothique en forme de niche. A gauche : du même siècle encore date cette partie du haut d'un poêle.

## REVUE SUISSE

### La fièvre aphteuse dans le Simmental

Le Département de l'agriculture du canton de Berne communique :

Les marchés-concours de bétail de Gstaad, La Lenk, Zweisimmen, Boltigen et d'Erlenbach, dans le Simmental, sont renvoyés à des dates ultérieures à la suite de l'apparition de la fièvre aphteuse dans le pays de Gessenay.

### Nos exportations de fromage augmentent

En 1956, l'exportation générale de fromage a augmenté de 1496 wagons à 1638 wagons de 10 tonnes par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit là du chiffre le plus élevé atteint depuis 1938-39. Ce résultat est d'autant plus remarquable que des progrès considérables ont été réalisés à l'étranger dans le domaine de la qualité et que nos prix d'exportation du fromage en meules sont toujours de l'ordre de 25 à 80 % supérieurs à ceux des produits concurrents.

L'Italie est aujourd'hui notre principal débouché pour l'emmental. En ce qui concerne la France, la demande en fromage de Gruyère et d'Emmental dépasse le contingent d'importation disponible. Nos ventes à la Belgique et au Luxembourg ont augmenté de 24 wagons. Cent quarante et un wagons (soit 10 de plus que durant l'exercice précédent) ont été exportés en Allemagne occidentale.

te de nos petits intérêts, nationaux, politiques et économiques.

L'Union européenne laisserait, cela va de soi, à chaque pays le soin de conserver sa structure. Cependant en abolissant les frontières, du moins symboliquement, ne risquerait-on pas de voir, simple évolution ethnique et naturelle, les diverses régions de notre pays adhérer aux importantes concentrations linguistiques des pays voisins ? Serait-ce souhaitable ? Notre armée, une des meilleures de l'Union, sinon une des plus fortes, irait grossir l'armée européenne. Elle devrait se mettre à la disposition des autorités supranationales dans lesquelles nous ne serions pas ou peu représentés, en raison de notre petitesse. Nous pourrions alors aller en Afrique nous battre pour défendre l'Algérie, département français, ou à Chypre, pour aider aux Anglais ! Serait-ce notre rôle ?

Enfin si nous écoutons l'actuel chancelier de l'Echiquier, et si le libre-échange s'établissait, ne pourrait-on pas craindre de voir le niveau d'existence des travailleurs suisses diminuer en raison de la concurrence faite par les pays produisant à meilleur marché en raison, notamment, des salaires inférieurs aux nôtres ? N'assisterait-on pas à une migration (invasion pacifique cette fois !) massive des peuples dits sous-développés ou vivant sur des terres désolées vers les pays dits plus beaux et les peuples dits plus heureux ? Notre main-d'œuvre ne serait-elle pas rapidement majorisée par des éléments étrangers — qui ne le seraient plus il est vrai dans une Union européenne ?

Ce ne sont là que quelques petites questions de détail qui seront réglées par la Constituante européenne, dit-on. Il importe, actuellement, de voir les grandes lignes et d'adopter le principe de l'Union européenne.

La Suisse en conservant son attitude compréhensive, songe à son avenir. Son devoir est d'examiner avec soin les répercussions probables que son admission éventuelle dans l'Union européenne pourrait provoquer. Les uns seraient sans doute heureuses et souhaitables. Mais les autres ?

Jacques-Edouard Chable.

### Les Jeunes femmes catholiques n'iront pas à Moscou

La Fédération internationale de jeunes femmes catholiques, dont le secrétariat est à Fribourg, a été invitée récemment par le gouvernement de l'URSS à un « séminaire » sur les droits de la femme, ainsi qu'à des visites diverses et à des réceptions officielles, tous frais de séjour et du voyage (aller-retour) étant couverts.

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles la Fédération n'a pas accepté cette invitation : les organisations de jeunesse qui lui étaient affiliées dans bon nombre de pays actuellement sous régime communiste sont dissoutes par le régime communiste ; aucune possibilité n'existe plus pour les organisations libres ; la persécution religieuse, directe ou indirecte, et la violation du droit de conscience s'y poursuivent ; dans ces mêmes pays, les libertés démocratiques « reconnues » dans la Constitution sont, en fait, supprimées et spécialement en ce qui regarde la liberté du travail, de la famille, de l'éducation, de la pensée d'opinion, de la presse, de l'association, etc. ; les droits fondamentaux de la personne humaine, même s'ils sont théoriquement « proclamés », y sont pratiquement violés en permanence sur une grande échelle, notamment par le travail forcé, les camps de concentration et l'esclavage ; de nombreux pays — surtout en Europe centrale et en Asie — sont maintenant sous un régime contraire aux droits reconnus de la Charte des Nations-Unies.

Tant que de semblables situations persistent, il est impossible à la Fédération internationale des jeunes femmes catholiques de répondre à de telles invitations. Une réponse positive semblerait être un acquiescement au régime et pourrait accentuer encore — par l'incompréhension de leur sort — l'état tragique de tant d'opprimés, dont des milliers de jeunes catholiques persécutés, qu'il est impossible de contacter librement.

### Baisse sur la farine

Le Conseil fédéral, qui a tenu mardi une double séance, a décidé d'augmenter la marge de panification, donnant ainsi suite aux requêtes de l'Association suisse des patrons boulangers-pâtisseries motivées par l'augmentation des frais de production.

### Notre commerce avec les pays de l'Est

En 1938, nos importations en provenance des pays de l'Est (URSS, Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie et Roumanie) avaient atteint 167,7 millions de francs ce qui représentait 10,4 % de nos importations totales. En 1949, nos importations en provenance de ces pays et de la République démocratique allemande sont tombées à 5 % du montant total des importations. En 1952, cette proportion a fléchi encore à 3 %, en 1954 à 2,9 %, et en 1956 à 3,1 %.

En ce qui concerne l'exportation, nous constatons qu'en 1938, la Suisse avait expédié environ 110 millions de francs de marchandises à destination des pays de l'Est, ce qui représentait 8,2 % de ses exportations totales. En 1949, ce pourcentage est tombé à 7,2 %, en 1954 à 2,9 %, en 1955 à 3,1 et en 1956 à 2,7, ce qui représente 321,6 millions sur un total de 6203,6 millions.

Nos échanges avec les pays de l'Est ne jouent donc qu'un rôle infime si nous les comparons avec notre commerce extérieur global ; ils ont considérablement diminué par rapport à la période d'avant-guerre.

### A propos de revendications sociales

La période de prospérité actuelle a créé, dans bien des milieux, une certaine euphorie, qui se traduit par une foule de revendications sociales ; les unes sont justifiées, d'autres dépassent considérablement les possibilités d'augmentation de la productivité dans notre pays ; elles ne tiennent pas compte, autrement dit, de cette vérité élémentaire selon laquelle pour pouvoir distribuer des fonds, il faut commencer par les « sortir » de l'économie. On a donc vu éclore les suggestions les plus variées, qui vont de l'introduction de la semaine de 44 heures à l'étatisation des soins dentaires, à la mise à disposition de sommes énormes pour la construction de logements sociaux, etc. Or, dans ce domaine, pas plus que dans d'autres, on ne saurait brûler les étapes.

La quatrième révision de l'AVS, approuvée en décembre par les Chambres fédérales, entraînera une augmentation de dépenses de 150 à 160 millions de francs par an. Il faudra, d'autre part, envisager à bref délai le financement de l'assurance invalidité, qui augmentera encore les charges sociales des employeurs. A l'heure actuelle où règne le « plein emploi », ces charges sont supportables bien qu'elles grèvent déjà lourdement le budget des petites entreprises. Mais qu'en sera-t-il en cas de fléchissement économique ? Il faut donc éviter de charger trop le bateau, dans l'intérêt bien compris de ceux qui doivent précisément bénéficier de ces mesures de sécurité sociale.

Editeur responsable : J. Pillet — Rédacteur : Fernand Donnet